



L'AUTONOMISATION DES FEMMES UNE NOTE DE CAPITALISATION



**L'autonomisation des femmes dans
l'agroécologie: une composante
essentielle pour la résilience des
communautés rurales du Sahel**





L'autonomisation des femmes dans l'agroécologie: une composante essentielle pour la résilience des communautés rurales du Sahel

**L'expérience du programme Agroécologie
Plus Six des membres du réseau Groundswell Afrique de
l'Ouest**

Une initiative régionale du réseau Groundswell Afrique de l'Ouest

Rapport rédigé par Sasha Mentz-Lagrange (chercheuse indépendante) et Peter Gubbels (Groundswell International)

Conception et mise en page par Doret Ferreira (Dotted Line Design)

Juin 2018

Ouagadougou, Burkina Faso

© Groundswell International

Photo de couverture

Le secrétaire et le trésorier d'une calebasse de solidarité comptent les contributions anonymes dans le village de Keur Djiby (Sénégal). Crédit : Agrecol Afrique.

Remerciements

Ce rapport n'aurait pas été possible sans les contributions du réseau des partenaires de Groundswell Afrique de l'Ouest dans les trois pays du programme. Nous remercions tout particulièrement les équipes d'Agrecol Afrique, de l'Association Nourrir sans Détruire (ANSD) et de Sahel Eco.

Ce rapport a été produit grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Groundswell International endosse la responsabilité du contenu qui ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Table des matières

Résumé	i
Introduction	1
La crise de résilience du Sahel	1
Le manque d'autonomie des femmes dans l'agriculture	3
Objectif de l'étude de cas	3
Le programme AE+6	4
1. Justification de l'intégration de l'autonomisation des femmes dans l'agroécologie	7
1.1 Des disparités de genre importantes en Afrique	7
1.2 Causes des disparités de genre en Afrique	7
1.3 Les potentiels effets négatifs de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture	8
2. Stratégies et projets mis en œuvre dans les pays	10
2.1 Mesurer l'autonomisation des femmes dans l'agriculture par le biais de l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA)	10
2.2 Sensibilisation et formations sur la question de l'égalité entre les sexes	11
2.3 Appuyer l'autonomisation des femmes sur les plans économique et administratif	13
2.4 Appuyer les femmes dans l'accès au foncier	15
2.5 L'autonomisation des femmes en tant qu'agricultrices	17
3. Défis	20
3.1 La nécessité de faire preuve de prudence quant aux questions de genre	20
3.2 Défis d'ordre culturel	20
3.3 Analphabétisme	21
3.4 Eviter d'accroître la charge de travail des femmes	21
3.5 Défis spécifiques à la mise en œuvre du projet	21
4. Résultats et impacts des interventions	23
4.1 Autonomisation dans la prise de décision	24
4.2 Une plus grande cohésion sociale parmi les femmes	25
4.3 Changements dans la dynamique des genres	25
4.4 De meilleurs résultats agricoles	25
4.5 Instantané des accomplissements favorisant l'autonomisation des femmes à travers les trois pays	26
5. Les apprentissages émanant des meilleures pratiques	27
5.1 Viser juste sur la théorie : ce que signifie vraiment l'autonomisation des femmes	27
5.2 Principaux facteurs de succès favorisant l'autonomisation des femmes dans l'agriculture écologique	27
5.3 Apprentissages émanant de la mise en œuvre des activités de projet	29
Conclusion	30
Contacts des partenaires de projet	31
Bibliographie	32

Liste des acronymes

AE+6	Le programme Agroécologie plus Six
AEC	Comité agroécologique
RNA	Régénération naturelle assistée
CPA	Comité pour la promotion de l'agroécologie
OSC	Organisation de la société civile
EPC	Épargne pour le changement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IIG	Index d'inégalité de genre du Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD)
GLRD	Base de données sur la parité hommes-femmes
GRP	Partenariat mondial pour la résilience
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
AGR	Activités génératrices de revenus
ONG	Organisation non gouvernementale
PFNL	Produit forestier non ligneux
SIDA	Agence suédoise de coopération pour le développement international
PNUD	Programme de développement des Nations Unies
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
IAFA	Index d'autonomisation des femmes dans l'agriculture

Résumé

- Cette note de capitalisation documente le processus et les apprentissages émanant du travail du programme Agroécologie Plus Six (AE+6) mis en œuvre par le réseau d'Afrique de l'Ouest de Groundswell dans la région du Sahel. Le programme AE+6, mis en œuvre dans trois régions programmatiques au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, a visé à renforcer la résilience des systèmes agraires des régions sèches, en permettant essentiellement aux familles agricoles de contrecarrer la dégradation des terres et de s'adapter aux effets du changement climatique.
- Les résultats de l'initiative AE+6 ont montré que l'impact d'un programme portant sur la promotion à grande échelle des pratiques agroécologiques sur la résilience en matière d'insécurité alimentaire et nutritionnelle pouvait être considérablement amélioré, en **intégrant systématiquement la nutrition et des stratégies complémentaires pour l'autonomisation des femmes dans l'agriculture**, et des moyens de subsistance renforcés, notamment pour les femmes des ménages les plus vulnérables.
- Ceci reflète l'importance de hypothèse centrale sous-jacente à la conception du programme AE+6 : la transformation du système agricole pour une plus grande résilience exige bien plus que l'adoption de pratiques agroécologiques améliorées. Celle-ci doit aller de pair avec une transformation du « système socio-écologique » à travers des « innovations sociales » visant à changer comment les communautés contrôlent et allouent leurs ressources productives.
- Le cœur du problème est que les femmes, qui ont des responsabilités critiques dans l'agriculture et qui sont chargées **d'assurer la sécurité alimentaire et la bonne nutrition** de leurs foyers, ont généralement un accès très limité aux ressources productives (terre, eau, animaux, semences, crédit), ainsi qu'un rôle limité dans la prise de décision au sein du ménage et de la communauté.
- L'initiative AE+6 a été conçue pour optimiser le potentiel qu'ont les femmes de renforcer la résilience de leur foyer. Il s'agit de surmonter les barrières liées au genre et empêchant les femmes d'accéder plus efficacement aux opportunités qui leur permettraient d'ériger des moyens d'existence plus résilients et de garantir leur sécurité alimentaire.

Les principales stratégies mises en place en ce sens ont inclus :

- i. Autonomiser les femmes économiquement par la promotion de groupes de crédit et d'épargne ; ceci a non seulement fourni aux femmes un accès extrêmement nécessaire au crédit, mais a aussi permis de renforcer leur leadership, la solidarité, leur confiance en elles-mêmes et leur influence dans la prise de décisions ;
 - ii. Appuyer les femmes à l'accéder à la terre, à l'eau, aux semences et aux animaux ;
 - iii. S'assurer que les femmes obtiennent des conseils et des appuis spécifiquement conçus pour les femmes en vue de promouvoir l'adoption de pratiques agroécologiques améliorées parmi ces femmes ;
 - iv. Avoir recours à l'intégration de la nutrition (perçue comme relevant du domaine des femmes) dans l'agroécologie comme point d'entrée pratique pour un programme de résilience qui tienne compte des problématique de genre ;
 - v. Générer des synergies entre l'autonomisation des femmes, l'épargne et le crédit, l'adoption des méthodes agroécologiques, l'enseignement de la nutrition, et la promotion de la diversité alimentaire.
- Les activités du projet AE+6 visant l'autonomisation des femmes ont réussi, en peu de temps, à aboutir à des résultats préliminaires significatifs en matière d'appui de la résilience, comprenant : l'accès à la terre et à l'eau ; l'accès au crédit ; une plus grande cohésion sociale entre les femmes et entre les hommes et les femmes, une reconnaissance accrue de la valeur ajoutée des femmes comme agricultrices, le fait que les femmes commençant à exercer une plus grande influence dans la prise de décision au sein de leurs communautés.

- L'initiative d'action recherche AE+6 a fourni une « preuve de concept » montrant comment **favoriser l'autonomisation des femmes dans l'agroécologie**, et a confirmé les preuves existantes que cette voie joue un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des communautés rurales du Sahel.¹
- L'expérience des équipes AE+6 au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal indique sans équivoque que pour renforcer de manière significative la résilience dans les zones arides du Sahel et surmonter l'insécurité alimentaire croissante, tous les programmes de transformation des systèmes agricoles par l'agroécologie doivent être conçus de manière à autonomiser les femmes, et à alléger le triple fardeau qu'elles portent (reproductif, productif et social).
- L'atteinte de ces objectifs exige de remédier aux problèmes de genre dans les communautés locales d'une manière qui fasse preuve de sensibilité au contexte socio-culturel mais également de façon solide, de manière à **progressivement contrebalancer l'iniquité entre les sexes** et à aider les femmes à devenir les actrices primaires du renforcement de leur propre résilience et de celle de leurs foyers. Ceci implique des **ajustements importants** aux approches existantes et qui sont souvent non-participatives, ne tiennent pas compte des différences sociales et du problème de parité entre les sexes.
- Cette note de capitalisation AE+6 montre qu'en relativement peu de temps, des activités bien conçues axées sur le genre dans le cadre d'un programme agroécologique plus large, peuvent produire des résultats initiaux significatifs en permettant aux femmes d'être reconnues et d'améliorer leur condition sociale, en identifiant et en atténuant les normes sociales et culturelles hostiles, en améliorant la cohésion sociale entre les femmes et en aidant les femmes à développer leur potentiel en tant qu'agents de production et en tant que décisionnaires.
- Grâce à des formations et à des appuis appropriés apportés aux femmes comme agricultrices, celles-ci peuvent améliorer de manière significative leur potentiel en tant que **productrices**, devenir des **agents importants de changement** en vue d'une transformation du système agricole à travers l'agroécologie, contribuer à contrer la dégradation des terres, diversifier les régimes alimentaires des foyers, et permettant ainsi une meilleure nutrition et une amélioration de la sécurité alimentaire.

Introduction

La crise de résilience du Sahel

On estime à douze millions le nombre de petits exploitants agricoles vivant dans les zones arides du Sahel, écologiquement fragiles et exposées aux risques, qui sont en proie à une crise. Ils sont devenus chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en raison de la dégradation des terres, de la baisse de la fertilité des sols et du changement climatique.

Un pourcentage croissant de ménages agricoles des zones arides sont devenus ultra pauvres, vivant avec moins de 1.90 USD par jour. Ils souffrent de la faim, non seulement pendant les mauvaises années, mais aussi pendant les années de bonne pluviométrie. Ils sont obligés d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs, notamment en contractant des prêts qui relèvent de l'exploitation, en vendant leurs animaux, en consommant leurs stocks de semences et en réduisant le nombre de leurs repas quotidiens.²

La faiblesse des structures de gouvernance, la marginalisation, les politiques de développement non inclusives, les conseils techniques inappropriés et l'incapacité des petits exploitants agricoles à influencer les politiques et les institutions publiques pour mieux répondre à leurs besoins prioritaires sont les facteurs sous-jacents de cette crise qui gagne de l'ampleur. Cette trame de problèmes complexes est illustrée dans le schéma 1.

Pour ces raisons, de nombreuses familles agricoles exploitant des terres arides sont happées dans un cercle vicieux marqué par une baisse de la productivité et une perte de leurs avoirs. En l'absence d'interventions externes leur permettant de renforcer leur résilience, ainsi que la durabilité et la productivité de leurs systèmes agricoles, de plus en plus d'agriculteurs des zones arides, les femmes en particulier, basculeront dans ce piège de la faim et de la dette.

Le programme Agroécologie+6 (AE+6) a été mis au point par le réseau d'Afrique de l'Ouest de Groundswell International dans l'optique de combler ce déficit de résilience. Il a été conçu comme une initiative de recherche-action menant à une « validation de principe » qui fut menée pendant 18 mois sur trois sites Sahéliens (Burkina Faso, Mali et Sénégal). Le postulat principal de cette initiative était de démontrer que « l'agroécologie » **constitue le fondement essentiel sur lequel doivent reposer des activités efficaces de résilience dans les zones arides.**

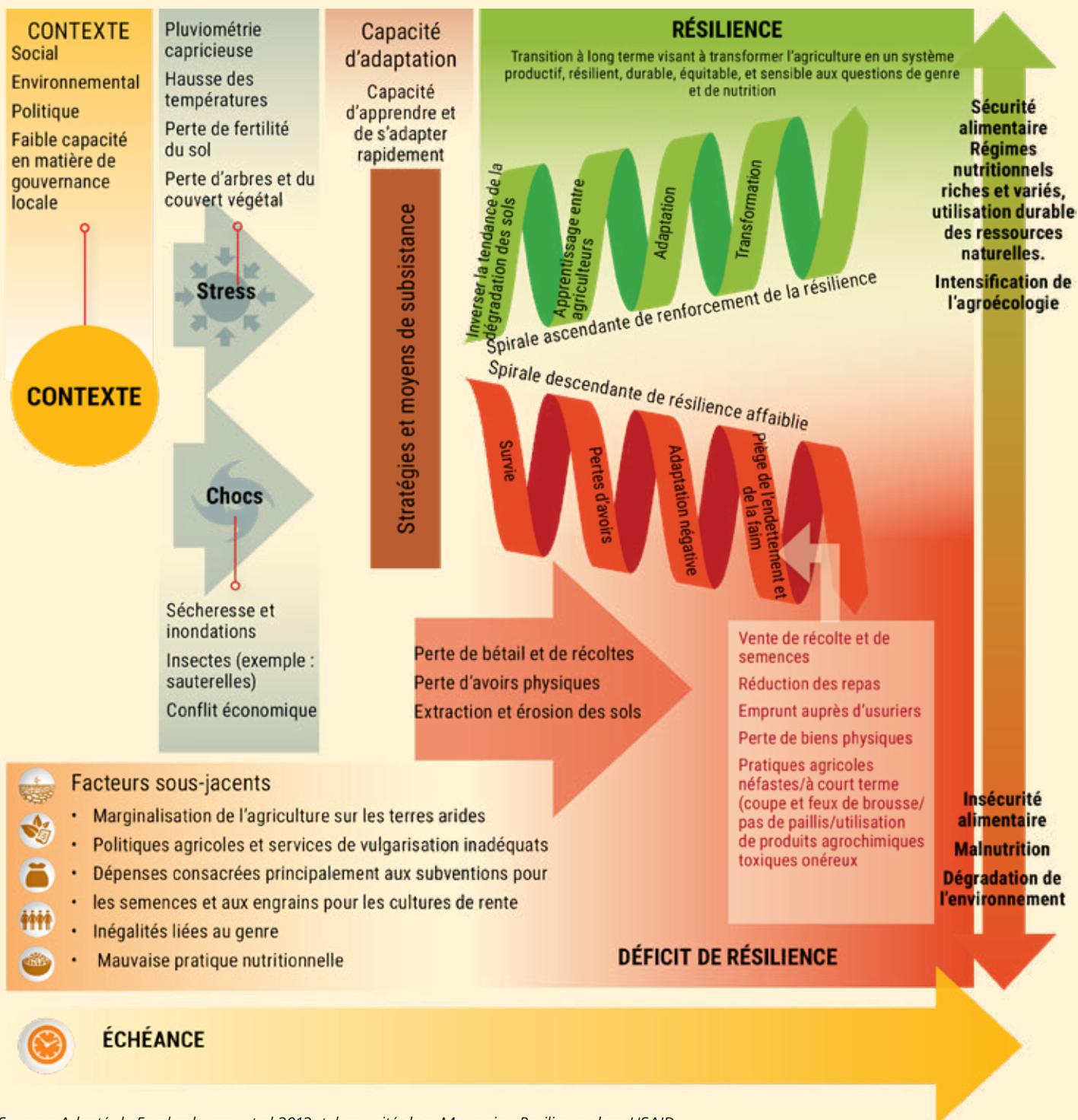
Le raisonnement sous-jacent à cette approche est que l'agroécologie est plus adaptée à une transformation des pratiques agricoles existantes et à un renforcement des capacités d'absorption et d'adaptation des communautés rurales au regard des pressions perpétuelles et des chocs récurrents sur le système productif. Une fois que les fondations d'un système agroécologique intensif sont en place, elles permettent de servir de socle sur lesquelles intégrer des activités complémentaires de résilience en matière d'équité, d'automatisation des femmes et de nutrition, conçues en fonction des besoins des groupes les plus vulnérables.

Cette note de capitalisation documente les expériences de trois ONG membres de Groundswell Afrique de l'Ouest dans l'intégration de stratégies **permettant de faciliter l'automatisation des femmes dans l'agroécologie**, et plus généralement de renforcer les moyens d'existence des femmes. Cette note systématise les principes et de meilleures pratiques dérivant de ces expériences empiriques et transcendant les divers contextes institutionnels et politiques prévalant dans ces contextes.

La note de capitalisation repose sur des expériences menées dans trois régions : les zones rurales du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal, et pose la question suivante : dans quelle mesure est-ce que l'autonomisation des femmes peut permettre d'influencer de manière positive la capacité des ménages et des communautés ruraux à renforcer la résilience du système agricole et des moyens d'existence afférents afin de contrecarrer la dégradation des terres, le piège de la faim et de la dette, et un climat changeant ?

En l'absence d'interventions externes leur permettant de renforcer la résilience, la durabilité et la productivité de leurs systèmes agricoles, de plus en plus d'agriculteurs des zones arides, les femmes en particulier, basculeront dans ce piège de la faim et de la dette.

Illustration 1 : Les dynamiques affectant la résilience et la vulnérabilité des agriculteurs des zones arides du Sahel



Le manque d'autonomie des femmes dans l'agriculture

Pour être efficace en matière de renforcement de la résilience, toute approche visant la promotion de l'agroécologie doit consacrer une attention particulière, et apporter un appui spécifiquement conçu à l'autonomisation des femmes. Ceci est rarement le cas dans le cadre du développement agricole conventionnel.

Les femmes portent, par rapport aux hommes, **un fardeau agricole et une charge domestique beaucoup plus importants**. Ce travail accompli par les femmes ne se traduit pas par leur reconnaissance en tant qu'agents économiques importants au sein des communautés urbaines ou rurales.

Cependant, le passage de pratiques agricoles conventionnelles à des pratiques agroécologiques n'est pas en soi nécessairement plus favorable à surmonter les principales contraintes socio-culturelles inhibant l'autonomisation des femmes, que sont: un accès limité aux ressources productives (terre, eau, animaux, semences et crédit) ; une voix limitée dans la prise de décisions au sein du ménage, concernant tant la production que la manière dont le revenu devrait être dépensé. Les femmes ont généralement un contrôle limité sur la gestion de leur temps. Beaucoup de femmes ne jouent pas un rôle de leadership important au sein de la communauté ou n'ont pas leur mot à dire quant aux décisions prises au niveau du village.

En bref, **l'agroécologie, en tant qu'ensemble de pratiques améliorées permettant une agriculture plus productive, résiliente et durable, n'est pas une panacée qui permet de surmonter ces difficultés sociales relevant du genre.**

Les praticiens de l'agroécologie ont encore beaucoup à apprendre sur la façon d'inclure une dimension liée à l'autonomisation des femmes dans leur travail. Pour surmonter ce déficit de résilience, il est essentiel que des activités de soutien spécialisées permettent aux femmes, en particulier celles des ménages vulnérables, de surmonter ces contraintes, et de développer des moyens d'existence plus résilients et durables.

Groundswell et ses partenaires régionaux ont conçu les interventions de soutien agroécologique d'AE+6 afin d'apprendre comment stimuler les changements requis dans les sphères du social et de la gouvernance et qui permettent une autonomisation des femmes, parallèlement à un processus plus large d'application des connaissances agroécologiques par la communauté afin de transformer les systèmes agricoles.

Une des leçons globales de cette note de capitalisation est que les activités visant à améliorer la résilience exigent plus que la simple promotion de techniques améliorées. Ces activités doivent systématiquement viser à renforcer les capacités organisationnelles, de leadership, tant des hommes que des femmes, et faciliter des processus sociaux permettant d'aboutir à un changement des relations de genre d'une manière qui autonomise des femmes et qui leur permette d'améliorer leurs conditions de vie.

Objectif de l'étude de cas

La présente note de capitalisation documente le procédé d'action-recherche utilisé afin de développer des mécanismes à travers lesquels les acteurs impliqués dans la promotion des systèmes écologiques peuvent mieux intégrer des considérations liées au genre et à l'équité dans leurs programmes d'intervention afin de renforcer la résilience locale de manière effective.

Cette note de capitalisation est censée être pertinente pour toute une série d'acteurs - en particulier les gouvernements nationaux, les bailleurs et les conseillers techniques, les agences internationales de développement, et les organismes de la société civile (OSC) opérant au niveau national. Les principaux apprentissages de cette note concernent les manières de promouvoir une transition vers une agriculture agroécologique qui tienne compte des plus vulnérables qui et qui les habilite véritablement - particulièrement les femmes - dans les zones sahéniennes, écologiquement fragiles et sujettes à la sécheresse.

Les résultats montrent combien les activités AE+6 visant l'autonomisation des femmes dans l'agroécologie devraient être considérées non seulement comme un processus technique mais également comme un processus social, ces deux processus opérant en synergie. Cette note de capitalisation décrit non seulement la série d'activités qui ont été mises en œuvre (et de la manière dont elles ont été mises en œuvre) en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes au sein des communautés locales, mais détaille également comment l'action collective d'une communauté partageant un même objectif a contribué à ce changement dans la dynamique des genres.

Cette note de capitalisation compte parmi une série de six notes traitant de thématiques liées les unes aux autres et qui documentent les principaux apprentissages et découvertes émanant de l'approche intégrée d'AE+6 pour le renforcement de la résilience.

Encadré 1

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est une approche de l'agriculture qui imite le fonctionnement des écosystèmes locaux,¹³ permettant « une production alimentaire qui utilise au mieux les biens et services de la nature tout en n'endommageant pas ces ressources ».¹⁴ C'est une science qui applique l'écologie à la conception des systèmes agricoles, utilise une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires et remplace « les apports externes par des processus naturels tels que la fertilité naturelle des sols et la lutte biologique ».¹⁵ Les systèmes de production agroécologique sont « développés sur la base du savoir et de l'expérimentation des agriculteurs »¹⁶ et relie l'écologie, la culture, l'économie et la société pour créer des environnements sains, une production alimentaire et des communautés saines. Il s'agit d'une approche multifonctionnelle de l'agriculture qui est productive, économiquement viable, socialement juste, résistante au changement climatique, durable et sensible à la nutrition.

Le programme AE+6

Le programme AE+6 a été conçu comme une initiative « preuve de concept » en vue de propager les pratiques agroécologiques à travers la région Sahélienne comme fondation pour renforcer la résilience.

Les technologies agricoles conventionnelles reposant sur des niveaux d'entrants externes élevés, essentiellement des entrants agro-chimiques, la monoculture de semences certifiées, la mécanisation, des couloirs de croissance et de larges périmètres d'irrigation, promus par l'approche de la révolution verte, tendent à ignorer les besoins des agriculteurs des zones arides (femmes comprises) de s'adapter à la dégradation des sols et au changement climatique.

Cette approche de productiviste sous-jacente à la promotion d'une « agriculture moderne » a été fortement dénoncée par de nombreux acteurs, à l'échelle mondiale,^{3,4}, du continent africain,^{5,6} et dans la région.⁷ Un exemple est le rapport de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), paru en 2008 et qui ont décrit ce modèle comme étant « dépendant essentiellement des ressources naturelles et d'un travail manuel mal rémunéré, (et qui avait) perdu toute viabilité ».⁸ Le modèle industriel en effet ne permet de remédier aux problèmes critiques que sont la dépendance vis-à-vis de l'importation de nourriture pour alimenter le Sahel⁹ et la nécessité fondamentale de s'adapter à un climat changeant. Les recherches récentes conduites dans la région de l'Afrique sub-saharienne ont largement mis en lumière combien la pression exercée pour promouvoir des méthodes agricoles reposant sur un usage élevé d'entrants agro-chimiques avait perturbé les pratiques de subsistance, aggravé la pauvreté, corrodé les systèmes de connaissances, mercantiles, de travail au niveau local, et compromis la sécurité foncière et l'autonomie des populations rurales.¹⁰

Les partenaires du réseau Groundswell dans la région témoignent combien une sur-dépendance envers des pratiques agricoles dites « modernes » avait mené à une perte de l'agro-biodiversité, de connaissances agricoles et culinaires attenantes, ainsi qu'à une forte dégradation environnementale (notamment l'érosion, la dégradation et la pollution des sols par la bioaccumulation de produits agro-chimiques nocifs dans les sols et l'eau).^{11, 12}

Le programme AE+ 6 a officiellement été lancé en janvier 2016. Les opérations de terrain ont débuté en avril 2016 et ont duré jusqu'à septembre 2017. Le partenariat mondial pour la résilience (GRP), une initiative conçue par USAID, la fondation Rockefeller et l'Agence internationale de développement suédoise (SIDA) ont apporté leur appui financier au programme. Groundswell International a assuré la coordination régionale du projet, à travers son réseau d'ONG d'Afrique de l'Ouest.

AE+6 repose sur le prémisses fondamentales qu'une intensification agroécologique progressive des systèmes agricoles constitue la base essentielle de toute approche visant à efficacement apurer la résilience des zones arides. La raison en est que les causes fondamentales de cette vulnérabilité chronique incluent le déclin de la fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles (arbres, eau, pâturages, couverture végétative), et le changement climatique (précipitations erratiques, accroissement des températures, et sécheresses périodiques).

Si les petits exploitants agricoles ne sont pas en mesure de s'adapter au changement climatique et de transformer leur système agricole pour inverser

la dégradation des terres, toutes les autres initiatives visant à renforcer la résilience sont vouées à l'échec à long terme, car presque tous les moyens de subsistance ruraux dépendent des ressources naturelles.

Une deuxième hypothèse de l'approche AE+6 est que bien que de telles mesures peuvent s'avérer bénéfiques, ces mesures ne permettent pas de résoudre le problème de la résilience de manière adéquate. L'agroécologie, telle que promue par AE+6, consiste donc non seulement à substituer des pratiques agricoles mais aussi à reconfigurer l'ensemble du système alimentaire dans, de sorte que ceux-ci (re)trouvent un équilibre social, économique et écologique.¹⁷ Des mesures complémentaires sont donc requises pour satisfaire les besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables (les femmes, les enfants, et les ménages plus pauvres).

Ceci nécessite d'intégrer des mécanismes sociaux et de gouvernance efficaces, qui permettent de remédier à l'inégalité des genres, aux manquements sévères en matière de nutrition, le manque de capacité des communautés de s'adapter aux stress et aux chocs qui accroissent leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Un examen de l'évidence de terrain prouve que les mesures se concentrant sur un accroissement des rendements agricoles négligent souvent les besoins spécifiques des femmes et des ménages pauvres en ressources agricoles, dans la mesure où elles sous-entendent des activités qui ne sont pas inclusives, n'opèrent pas de différenciation entre les strates sociales et ne tiennent pas compte du genre.

En conséquence, l'équipe régionale AE+6 menée par Groundswell a développé des stratégies complémentaires de résilience qui viennent renforcer l'édifice de base qu'est l'agroécologie. Celles-ci forment la roche mère du cadre de résilience AE+6. Elle nécessite une série d'interventions progressives, superposées les unes aux autres et multi-sectorielles qui répondent principalement aux dimensions de la « promotion des moyens d'existence » et de la « réduction des risques », aussi bien que le genre, l'équité et la nutrition.

Chacune des six dimensions du programme AE+6, en particulier les pratiques agroécologiques améliorées, avait déjà été entreprises auparavant par les partenaires du projet. Ce que l'approche AE+6 a apporté de différent et d'innovateur est qu'elle a visé à :

- explorer comment intégrer la nutrition, l'équité, l'autonomisation des femmes de manière progressive dans la stratégie globale de l'agroécologie pour la résilience, afin d'optimiser des synergies potentielles ;
- apprendre comment rapidement mettre à l'échelle le processus dans son ensemble et à moindre coût de manière à potentiellement couvrir des centaines de villages en peu de temps ;
- apprendre comment pérenniser le processus de résilience AE+6 en renforçant la gouvernance locale aux niveaux de la communauté et de la municipalité.

L'équipe de résilience AE+6 a eu recours à une analyse comparative de trois pays Sahéliens : le Burkina Faso (Région de l'Est), le Mali (le Cercle Tominian de Ségou) et le Sénégal (région de Kaffrine) pour déterminer les facteurs contextuels venant soit appuyer, soit obstruer les résultats. Les ONG partenaires de Groundswell en Afrique de l'Ouest ont testé cette approche dans leurs propres pays. Ces ONG ont inclus l'Association Nourrir sans Détruire (ANSD) au Burkina Faso, Sahel Eco au Mali et Agrecol Afrique au Sénégal (voir l'annexe pour des informations détaillées sur ces trois ONG partenaires). Les ONG partenaires de Groundswell en Afrique de l'Ouest n'étaient pas familières avec la plupart des stratégies d'AE+6.

Étant donné que l'initiative de résilience AE+6 a été marquée par une courte période d'exécution (18 mois), les résultats de la recherche documentés dans cette note de capitalisation n'offrent qu'un aperçu initial des leçons apprises et des bonnes pratiques émergentes.

Illustration 2 : Architecture globale du programme AE+6



1. Justification de l'intégration de l'autonomisation des femmes dans l'agroécologie

1.1 Des disparités de genre importantes en Afrique

Les personnes les plus vulnérables au sein des communautés agricoles du Sahel sont des femmes et des filles. Aucune initiative de résilience ne peut être efficace si un appui n'est pas spécialement conçu pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, tant d'ordre social que relevant de leurs moyens d'existence.

Ceci est dû à des normes sociales et culturelles profondément enracinées dans la culture patriarcale qui assigne aux femmes un accès limité aux ressources productives, et limite leur influence dans la prise de décisions aux niveaux du ménage et de la communauté.¹⁸ Ces inégalités de genre persistantes sont également perpétuées par l'accès restreint aux services de base (soient la santé, l'éducation, le crédit, et le conseil technique) et le mariage précoce ou forcé des filles.

Par exemple, le Burkina Faso figurait en 2015 au 146^{ème} rang (sur 159 pays) dans l'index d'inégalité de genre du PNUD (IIG).¹⁹ Le Sénégal était alors classé 120^{ème} et le Mali 156^{ème}.²⁰ Les effets de la vulnérabilité chronique accrue dans le Sahel s'ajoutent au fardeau du travail des femmes et des filles, qui les empêche de faire bon usage de leurs savoir-faire spécifiques et de leurs connaissances. Ce fardeau ne fait que diminuer leur capacité d'adapter leurs moyens d'existence à leurs circonstances. Ceci réduit leur résilience et ne fait qu'accentuer le niveau d'inégalité entre les genres.

En matière d'agriculture, les femmes sont confrontées à des défis bien spécifiques quant à leurs accès aux ressources productives (terre, eau, crédit) et aux services techniques.²¹ Des dynamiques adverses de survie qui sont observés incluent souvent la migration des garçons et des hommes pour gagner de l'argent, ce qui accroît le niveau des responsabilités agricoles des femmes, qui doivent qui plus est être pourvoyeuses de nourriture.

L'automatisation des femmes dans l'agriculture ne constitue pas seulement un impératif du point de vue de la justice sociale. Le rôle des femmes dans l'agriculture (et les moyens d'existence ruraux qui s'y rapportent) est marqué par un effet de ricochet sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et sur la résilience de manière générale. Il est amplement reconnu que le renforcement de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture contribue à un accroissement de la production alimentaire et des revenus. Cette automatisation des femmes génère davantage de bénéfices pour l'ensemble du foyer, que si les hommes bénéficiaient de ces appuis.²²

1.2 Causes des disparités de genre en Afrique

Les facteurs centraux contribuant à cette disparité de genre (et également à la performance limitée du secteur agricole) incluent :

- l'accès limité des femmes à la terre productive (et à l'eau) ; et à d'autres actifs servant à la production (outils, semences, entrants) ;
- un niveau limité d'influence dans des décisions du foyer ;
- un droit de regard limité dans la façon dont le revenu du ménage devrait être alloué ;
- des possibilités restreintes d'assumer le leadership au sein des communautés ;
- une charge de travail plus lourde que celle des hommes, en raison de leur triple fardeau (production, reproduction et tâches domestiques), qui leur laisse peu de temps à consacrer à l'amélioration de leurs circonstances socio-économiques. En Afrique de l'ouest, les femmes représentent habituellement moins de 5% des propriétaires fonciers.²³ Le rôle important joué par les femmes au sein des petits systèmes paysans est insuffisamment reconnu dans le développement rural. Bien souvent, les femmes n'ont pas connaissance de leurs droits fonciers. Ceux-ci sont obscurcis par la persistance perverse des us et coutumes régissant le droit à la terre.

Toutefois dans quelques pays, les choses commencent lentement à changer ; ceci est le cas du Mali, où des progrès significatifs ont été récemment accomplis sur la question des droits fonciers des femmes (encadré 2).

Dans les pays du Sahel, l'accès au crédit pour les hommes vivant dans les communautés arides et marginales est très difficile. Ce défi est encore plus important pour les femmes. Tsuamba Bourgou, directeur exécutif de ANSD, souligne combien, au sein des ménages africains traditionnels, les femmes ont rarement leur mot à dire sur la façon dont le revenu du ménage est dépensé, et combien elles ne reçoivent pas de compensation financière pour leurs travaux dans les parcelles familiales. Ceci implique que les femmes sont « deux fois plus pénalisées, et donc deux fois plus vulnérables ».^{25,26}

Encadré 2

Les réformes du droit foncier en cours dans le Sahel

Des processus de réforme visant à protéger l'espace rural sont en cours dans certains pays Sahéliens, tels que le Mali. Sous l'impulsion de plusieurs organismes agricoles et mouvements sociaux, les députés maliens ont unanimement voté la Loi Foncière Agricole (LFA) en mars 2017. Cette nouvelle législation est le fruit du travail du ministre malien de l'agriculture. Elle introduit de nouvelles mesures visant à permettre la reconnaissance et à protéger des droits coutumiers des communautés locales, tout en tenant compte des droits des femmes et des individus vulnérables dans la prise de décisions.²⁴ Le défi aujourd'hui consiste à assurer son application pratique à l'échelle du pays.

1.3 Les potentiels effets négatifs de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture

Les mesures permettant d'appuyer l'autonomisation des femmes pour qu'elles s'engagent dans l'agriculture ou d'autres activités productives peuvent facilement aboutir à une recrudescence de leur charge de travail, qui est déjà important et qui inclut le travail domestique, le travail agricole et le soin des enfants. On fait souvent ainsi référence au triple fardeau du travail des femmes (reproductif, productif et social).²⁷

Dès lors, il est essentiel de s'attaquer, de manière directe, au problème des dynamiques de genre et à la division des ressources et des responsabilités au sein du ménage. Le principe essentiel consiste à ne causer aucun préjudice. Comme le remarque Peter Gubbels, le chef d'équipe d'AE+6, ceci constitue un défi de taille. Cela exige un exercice d'équilibre entre apporter des opportunités économiques plus importantes aux femmes et s'assurer soigneusement que les femmes ne soient pas surchargées en retour, ou que les soins apportés aux enfants ne soient pas compromis. Gubbels note que bien que l'initiative AE+6 ait introduit un outil pour suivre cet aspect dans les activités visant l'autonomisation des femmes, c'est un aspect du programme qui demeure sous-évalué.²⁸

Illustration 3. Les sphères du manque d'autonomie des femmes dans l'agriculture et comment ces limitations peuvent être surmontées.



Source : Groundswell International basé sur l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA) (voir ci-dessous).

2. Stratégies et projets mis en œuvre dans les pays

Afin de surmonter les barrières empêchant les femmes d'accéder aux ressources et de bâtir des moyens d'existence garants de leur sécurité alimentaire et de leur résilience, l'équipe AE+6 a eu recours à une combinaison des stratégies. Celles-ci ont été conçues pour remédier aux racines de la marginalisation des femmes dans le secteur agricole. Elles ont compris :

- i. Rétablir les mécanismes traditionnels de solidarité en vue de renforcer la résilience des ménages les plus vulnérables, en ciblant spécifiquement les femmes de ces ménages ;
- ii. Appuyer l'associatif et le leadership féminins à travers la création de groupes d'épargne et de crédit ;
- iii. Fournir un appui matériel spécifique aux femmes issues des ménages les plus pauvres, comprenant la volaille, le don rotatif d'animaux (basé sur la pratique traditionnelle de l'habbanaye), le don de semences, des subventions mensuelles en argent comptant ;
- iv. Appuyer les femmes dans l'octroi d'un accès sécurisé aux avoirs productifs (la terre) ;
- v. Fournir une formation technique spécifique pour les femmes paysannes sur l'agriculture en saison sèche, et touchant aux cultures considérées comme propres aux femmes ;
- vi. Capitaliser sur la nutrition améliorée comme point d'entrée permettant une programmation de la résilience intégrant la dimension de genre.

Les membres de l'équipe AE+6 ayant de l'expérience sur les questions de genre ont apporté un appui technique aux équipes de terrain pour initier un dialogue au niveau des communautés quant aux questions assez sensibles de genre eu égard aux activités de résilience. Les spécialistes locaux en genre ont également apporté un appui pas simplement sur les aspects techniques, mais également pour palier aux carences internes du personnel des organismes de mise en œuvre du projet dans l'exécution d'activités de résilience intégrant les questions de genre.

2.1 Mesurer l'autonomisation des femmes dans l'agriculture par le biais de l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA)

Groundswell a aidé les équipes pays AE+6 à apprendre comment exploiter un outil appelé l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA).²⁹ De nombreux organismes de la communauté internationale ont adopté cette méthodologie pour mesurer l'autonomisation, le pouvoir décisionnel et l'inclusion des femmes dans le secteur agricole.

L'IAFA permet un suivi de l'engagement des femmes dans l'agriculture dans cinq secteurs :

- la prise de décision concernant la production agricole ;
- l'accès aux ressources productives et le contrôle y afférant ;
- le contrôle de l'utilisation du revenu ;
- le leadership au sein de la communauté ;
- la gestion du temps/la charge de travail.

Cet index composite présente aussi comme valeur ajoutée le fait qu'il permette également de mesurer l'autonomisation des femmes par rapport aux hommes au sein du foyer. Ce sub-index, appelé l'index de parité de genre (IPG), permet une compréhension plus en profondeur des dynamiques de genre au sein des ménages et des communautés, en reflétant le pourcentage de femmes qui sont plus autonomes ou dont les accomplissements sont au moins égaux à ceux des hommes au sein du même foyer.³⁰

Le travail analytique récent conduit dans les pays Sahéliens du programme A+6 révèle un énorme fossé entre les sexes. En 2016, une chercheuse de l'IFPRI a collecté des données relatives à l'autonomisation des femmes, à l'aide de l'outil IAFA, sur un échantillon de 500 foyers dans la région de Tahoua, au Niger. Les données ont indiqué que des femmes ont

sensiblement moins de pouvoir que les hommes par rapport au leadership, à l'associatif, à la capacité de parler en public et à la prise de décision concernant les ressources productives et leur accès. La recherche a également établi une corrélation entre les ménages au sein desquels les femmes bénéficient d'une plus grande autonomie et une productivité plus élevée.³¹

Les équipes d'AE+ 6 ont eu recours à l'outil IAFA mais la période d'exécution de 18 mois n'a pas permis une analyse détaillée des données « en amont et en aval » des activités visant l'autonomisation des femmes. Apporter des changements dans les dynamiques de genre nécessite du temps et la persistance. Cependant, l'évidence anecdotique suggère que les résultats émanant des recherches de l'IFPRI sont applicables à chacune des régions d'intervention du programme AE+6. Un niveau limité d'autonomisation des femmes prévaut dans le secteur agricole.

Toutefois, cette image doit être soigneusement nuancée car dans presque tous les villages, il y a, pour un certain nombre de raisons, des foyers dirigés par des femmes. Dans ces ménages, les femmes ont typiquement un score d'autonomie plus élevé, parce que la responsabilité du foyer repose essentiellement sur elles. En revanche, les femmes vivant dans les foyers dits « duels », où un homme est le chef de famille, ont typiquement des scores d'autonomie bien inférieurs.³²

Les équipes pays AE+6 ont exprimé leur intention de continuer à utiliser l'outil UAFA comme moyen d'identifier les principaux secteurs dans lesquels l'autonomisation des femmes doit être renforcée et de faire le suivi des progrès réalisés. Les cinq paramètres de l'index composite qu'est l'outil IAFA se rapportent à des aspects que les équipes AE+6 ont cherché à améliorer, par le biais d'une panoplie d'activités.

2.2 Sensibilisation et formations sur la question de l'égalité entre les sexes

Formation sur l'égalité entre les sexes

Les partenaires de projet de Groundswell ont organisé des sessions de sensibilisation et de formation sur les questions de genre dans leurs pays respectifs. ANSD a par exemple organisé deux sessions de deux jours sur cette thématique dans les municipalités de Bilanga et de Gayéri (touchant au total 60 personnes). Les divers exercices interactifs ont progressivement éveillé les participants au problème des disparités entre les sexes profondément ancrées au sein de leurs communautés quant aux travaux domestiques et champêtres.

Un aperçu très convaincant venant illustrer ce point émane d'une des sessions organisées par ANSD à Bilanga au Burkina Faso. Les participants ont été invités à énumérer leurs corvées domestiques et champêtres tout au long de la journée. Les participants ont souvent confondu les activités courantes de la journée et les vraies corvées (ces activités courantes sont rayées dans le tableau). Les éléments listés qui demeurent renvoient au travail réellement effectué par les hommes et les femmes en général. On voit combien les hommes tendent à percevoir beaucoup de leurs activités comme corvées alors qu'elles ne le sont pas, et que les femmes font bien plus que les hommes à cet égard.

La formation fut conclue par une série de mesures pouvant être prises au niveau de ménage pour s'assurer que les femmes soient mieux reconnues et qu'on leur octroie davantage d'autonomie en matière de prise de décision et de contrôle des ressources. Les groupes des diverses communautés ont également identifié des corvées domestiques ou champêtres spécifiques qui pourraient être effectuées par les hommes.

Tableau 1 : Attribution des corvées et des rôles domestiques et champêtres par sexe à Bilanga (Burkina Faso)

Les rôles et les corvées des hommes	Les rôles et les corvées des femmes
4h : Se réveiller	3h : Se réveiller Prière
que chaque membre de famille aille bien	Écraser le mil Vérifier
5h : aller au champ	Prière
Travail au champ (4h)	Préparation du repas
Work in the field (4h)	Aller chercher de l'eau
9h : déjeuner	Balayer la cour
Retourner au travail	Réveiller les enfants
12h : Mener les animaux au pâturage	Vérifier que chaque membre de famille
aille bien	Laver les enfants
16: retour au champ	Mener les animaux au pâturage et les attacher
1h30 : Travail au champ	Aller travailler dans le champ
17h30 : quitter le champ	Going to work in the peanut field
18h : Prendre une douche	Préparation du repas
20h : Dîner	9h : Apporter le repas au champ
Se coucher	14h : Aller travailler dans le champ d'arachide
	17h : retourner à la maison pour préparer le repas du soir
	Laver les enfants
	Prendre une douche
	20h : Dîner
	22h : Se coucher

Source : Adapté à partir d'une source de ANSD. 2017. Rapport des deux sessions de formation sur le genre à Bilanga et à Gayéri (p.9)



Les techniciens agricoles d'Agrecol Afrique en train de former des femmes sur les pratiques nutritionnelles saines et les manifestations de la malnutrition dans le village de Gouye Madi (Sénégal).

Credit: Agrecol Afrique

La nutrition améliorée comme point d'entrée permettant une programmation de la résilience intégrant la dimension de genre

Les équipes AE+6 ont appris qu'adopter le filtre de la nutrition (c.-à-d. s'enquérir de qui au sein du foyer est menacé par le risque de malnutrition et pourquoi) aboutit naturellement à des activités telles qu'appuyer les femmes à cultiver des légumes et visant à assurer que les femmes soient disponibles pour s'occuper des enfants. Elle permet d'aborder plus facilement le sujet sensible qu'est la répartition du travail et des ressources entre les sexes.

À travers la nutrition, les équipes AE+6 initient un dialogue au sein de la communauté sur les relations de pouvoir, ce qui permet d'améliorer l'accès des femmes aux ressources productives, et la prise en compte des mesures permettant de réduire leur charge de travail. Il s'est avéré plus facile d'aborder cette question culturelle sensible par le biais d'un ordre du jour axé sur la question de savoir comment améliorer la nutrition. Ceci a permis de confronter les esprits au problème de l'inégalité entre les sexes de manière indirecte.

2.3 Appuyer l'automatisation des femmes sur les plans économique et administratif

La mise en place de groupes d'épargne et de crédit

Les équipes du programme AE+6 ont aidé les femmes à établir des groupes d'épargne et de crédit dans chacun des trois pays. Des groupes de femmes, comptant 12 à 25 membres se sont ainsi réunis sur une base hebdomadaire. Les équipes AE+6 ont nommé cette initiative différemment d'un pays à l'autre. Au Burkina Faso et au Mali, les équipes ont appelé cette initiative « *l'épargne pour le changement* » (EPC) ; au Sénégal, Agrecol Afrique a appelé ces groupes de femmes les « *calebasses de solidarité* ».

Ces groupes opèrent de manières très similaires d'un pays à l'autre. La principale différence est que dans le cas des EPC, le montant hebdomadaire contribué par les femmes est fixé et su de toutes, tandis que dans le cas des calebasses, l'ouverture de la calebasse est voilé, de sorte que le montant donné par les femmes n'est pas connu. Si une femme n'a pas d'argent à contribuer, elle peut juste mettre sa main dans la calebasse et l'en sortir, sans que personne ne sache combien elle a contribué, et même si elle n'a pas contribué du tout.

Ce capital accumulé par l'épargne permet aux différents membres du groupe ayant besoin de crédit de faire un prêt leur permettant de démarrer des activités génératrices de revenu. Dans les villages au Mali soutenus par Sahel Eco par exemple, les femmes ont fait des contributions 100 francs CFA (\$0.20 USD) par semaine. Le montant d'un prêt octroyé à une femme célibataire à un moment donné peut être compris entre 5 000 et 30 000 francs CFA (entre 9 à 54 dollars USD). Ces montants représentent des sommes importantes pour les femmes rurales du Sahel. Les activités locales génératrices de revenu entreprises par des femmes grâce à ces prêts ont inclus la vente de récoltes de céréales, des gâteaux faits maisons ou des condiments sur les marchés locaux ou voisins, l'achat, l'engraissement et la vente du petit bétail. Mais les femmes membres ont également utilisé les fonds octroyés à crédit pour subvenir aux besoins de santé de leurs enfants, y compris l'achat d'une nourriture plus diversifiée et plus nutritive.

Les femmes membres gèrent leurs groupes d'épargne et de crédit de manière à ce que leurs activités soient alignées sur le cycle agricole. Au début de la saison des pluies, les groupes de femmes mettent leurs activités d'épargne en suspens. Dans certains villages, les femmes quittent le village pendant un temps pour aller cultiver des parcelles éloignées. D'autres groupes de femmes subdivisent l'épargne accumulée à un certain moment du calendrier champêtre pour acheter les entrants requis pour planter (semences, main d'œuvre, animaux).

Ces facteurs contextuels changent selon les pays. Dans certains villages, où les femmes paysannes parcourent de longues distances pour se rendre sur leurs parcelles, sur lesquelles elles vivent dans de petites huttes pendant plusieurs semaines pendant la saison des pluies, les activités d'épargne et de crédit ne fonctionnent que six mois de l'année. Dans d'autres villages, où les femmes restent dans leurs maisons durant la saison des pluies, les activités d'épargne et de crédit se poursuivent les douze mois de l'année.

« Cette initiative va bien au delà de l'économie et du crédit. Elle a des effets beaucoup plus larges touchant de nombreux aspects de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture, y compris renforcer la confiance en soi, la solidarité entre femmes, un pouvoir de négociation plus important du groupe, une augmentation des revenus, et une voix qui se fait mieux entendre dans la prise de décisions ».

Peter Gubbels, chef d'équipe AE+6



Femmes d'une calebasse de solidarité dans le village de Tibga (Burkina Faso) comptant les fonds collectés.

Crédit photo: ANSD ANSD



Une calebasse de solidarité dans le village de Keur Djiby (Sénégal) avec la poudre de savon achetée au prix de gros grâce à leur épargne commune.

Crédit photo : Agrecol Afrique



Femmes d'un groupe de crédit et d'épargne dans le village de Diora (municipalité de Gayéri, Burkina Faso) qui ont appris comment faire du savon à partir de produits forestiers non ligneux (PFNL).

Credit: ANSD

L'intention stratégique de ces groupements est d'amener des changements profonds dans l'accumulation, la propriété et le contrôle des ressources productives. Ce qui est primordial, c'est que ces groupes d'épargne protègent les femmes contre les usuriers locaux, qui au Mali appliquent souvent des taux d'intérêt très élevés par rapport au taux recommandé de 4-5% dans les EPC établies par Sahel Eco.³³

Appuyer les femmes dans la transformation de produits pour l'autoconsommation et la vente directe

Une partie des activités génératrices de revenu visées par Sahel Eco visant à bénéficier aux femmes, ont inclus les chaînes de valeur issues des produits des espèces d'arbres endémiques (le karité et le néré). Le fruit de l'arbre de karité peut être transformé en beurre. Avec les cosses de Néré, les femmes produisent un condiment très nutritif et localement en grande demande, appelé le Sumbala.³⁴ Sahel Eco a appuyé les femmes des ménages vulnérables au sein de chacun de leurs huit villages pilotes d'action recherche (organisées en groupes de 25 femmes) à l'apprentissage de la transformation de ces produits arboricoles. Du savon peut être fait à partir de produits forestiers non ligneux (PFNL). Chaque groupe de femmes a reçu un équipement de base requis pour amoindrir le travail de transformation, et pour leur permettre de poursuivre cette activité génératrice de revenu sans l'appui de Sahel Eco.

Apprendre à transformer ces produits arborescents s'est traduit par des bénéfices nutritionnels directs pour les foyers des femmes, car ceux-ci peuvent être consommés directement ; mais la vente de ces produits a aussi permis de générer des revenus.

2.4 Appuyer les femmes dans l'accès au foncier

La terre constitue, ainsi que l'eau, la ressource productive la plus importante pour les communautés agricoles. Cependant, dans les pays du Sahel, la terre n'est souvent pas disponible aux femmes de manière sécurisée et elles accèdent aussi souvent à une terre marginale, ce qui est une résultante directe de normes sociales spécifiques relevant du genre.³⁵ Ceci

« L'innovation sociale de d'AE+6 a consisté à organiser les femmes en groupes et à soutenir un processus de don de cette terre qui soit sanctionné par la communauté et les autorités publiques, de sorte qu'elle reste entre leurs mains sur le long terme, idéalement à perpétuité ».

Peter Gubbels, chef
d'équipe AE+6

est un facteur central contribuant à amoindrir la performance du secteur agricole dans ces pays. Une méta-étude de 2010 ayant pour vocation de comparer la productivité des hommes contre celle des femmes en Afrique révéla un différentiel de rendement moyen d de l'ordre de 25 %. Cette étude a également révélé que ce fossé s'élargissait lorsque les femmes contrôlaient moins de terres.³⁶

La base de données sur la parité hommes-femmes (Gender and Land Rights Database (GLRD) en anglais) lancée par la FAO en 2010, souligne les principaux facteurs politiques, légaux et culturels venant limiter les droits fonciers des femmes. Au Sénégal par exemple, en dépit de la réforme constitutionnelle de 2001 visant à accorder aux hommes et aux femmes des droits fonciers égaux, en réalité la terre demeure le plus souvent contrôlée par la loi usuelle, qui identifie rarement des droits de tenure foncière aux femmes. Au Sénégal, les femmes ne détiennent officiellement que 26% des titres de propriété foncière.³⁷

Dans l'ensemble du Sahel, la terre faisant l'objet d'une propriété communautaire privilégie traditionnellement les hommes. Si les hommes « donnent » de la terre aux femmes (souvent leurs épouses), il demeure toujours un risque que les hommes récupèrent cette terre si les femmes ont fait des investissements rentables pour l'améliorer. Les femmes cultivent les terres qui sont séparées des parcelles familiales (et contrôlées par le chef de famille).

Les femmes cultivent également des cultures différentes, qui ont souvent une valeur nutritive plus importante que les cultures de base cultivées sur les parcelles familiales. Ce rôle important joué par les femmes au sein des petites exploitations au Sahel est le plus souvent négligé dans les programmes de développement agricole. Les femmes n'ont souvent pas conscience de leurs droits fonciers, dans la mesure où ceux-ci sont souvent obscurcis par la dominance des droits fonciers coutumiers.

Afin de remédier à ce problème, les équipes AE+6 des trois pays ont décidé de ne pas s'engager à aider les femmes à obtenir des titres de **propriété foncière**, dans la mesure où cela s'avère être un exercice très difficile et nécessitant un effort sur le long terme. Ils ont à l'instar décidé de plutôt s'investir dans un appui consistant à octroyer aux femmes un **accès sécurisé** à la terre. A cette fin, les équipes AE+6 ont initié un dialogue avec les communautés pour non seulement déterminer comment les femmes intéressées pourraient accéder à la terre agricole, mais aussi une fois cette terre reçue, comment assurer que celle-ci ne leur soit pas retirée une fois que les femmes l'ont améliorée.

Les équipes AE+6 ont constaté que ce dialogue public, qui a mis en exergue les problèmes des femmes et les avantages de cette approche pour les femmes, mais également les avantages plus larges que pouvaient en retirer les foyers de ces femmes, ainsi que la communauté entière, fonctionna comme une réelle stratégie permettant d'engager dans cet accord - et ce moralement et selon le droit coutumier- toutes les parties prenantes, y compris les propriétaires terriens.

ANSD au Burkina offre un exemple de la façon dont ceci a été fait. ANSD a entériné des accords avec les communautés en vue d'aider les groupes de femmes à obtenir l'accès à des sources d'eau (soit un puits de large de diamètre ou un forage), à condition que les femmes gagnent un accès sécurisé à la terre autour de la source d'eau (destinée au maraîchage de saison sèche) pour aussi longtemps qu'elles cultivent cette terre. Comme première étape de cet engagement avec les communautés, ANSD a aidé les femmes en localisant les sites propices au développement d'approvisionnement en eau. Une fois le point d'eau localisé, ANSD a aidé le groupe de femmes à formuler une demande formelle au propriétaire foncier du site afin de délimiter la portion de terre qu'il serait disposé avec certitude à céder au groupe féminin. La prochaine étape pour ANSD fut d'inviter les autorités villageoises traditionnelles pour faciliter et obtenir une sanction (coutumière) publique pour le transfert de la terre aux femmes. L'étape finale consista à formaliser ce transfert à travers un procès-verbal co-signé par la municipalité locale.

Encadré 3**Les droits des femmes au Burkina Faso**

Au Burkina Faso, le « Tengsoaba » (le chef), qui agit en tant qu'intermédiaire entre les ancêtres et les vivants, est chargé de la gestion des terres communautaires et des droits fonciers.³⁸ Bien que la propriété et l'usufruit des terres ancestrales reviennent à l'intégralité du clan ou de la famille, les femmes demeurent exclues de ce droit de posséder toute parcelle de terre.³⁹ En effet, la loi coutumière exclut les femmes et les jeunes de toute gestion de la terre ; et la terre peut arbitrairement leur être retirée. C'est seulement à travers leurs relations avec les hommes qu'un accès limité à la terre est accordé aux femmes, c'est-à-dire à travers leurs maris ou des hommes de la famille.⁴⁰ En conséquence, les femmes tendent souvent à cultiver des petites parcelles, lesquelles sont souvent dégradées. Ces parcelles marginales peuvent leur être retirées à tout moment.⁴¹ Tous les hommes mariés sont selon la loi coutumière obligés de donner à leur épouse un lopin de terre à cultiver si elle le demande ; dans quel cas tout produit fermier cultivé sur cette terre lui appartient (quoique les femmes mutualisent souvent cette production avec leur mari pour répondre aux besoins du ménage). Elle a également droit à une portion de la production récoltée sur la parcelle familiale qui appartient au mari, comme compensation pour son travail d'ensemencement et de moisson. Cependant, comme pourvoyeur principal du ménage, le chef de famille prend toutes décisions d'ordre agricole.⁴²

Agrecol au Sénégal a suivi un processus similaire et a activement engagé le dialogue sur la question le maire et les élus locaux. Sur la base de cette nouvelle conscientisation par rapport à la question de l'accès des femmes à la terre, les maires ont indiqué qu'ils endosseraient systématiquement toute demande de rétrocession des terres aux femmes. Dans sa démarche de plaidoyer, Agrecol a fortement encouragé les maires à favoriser l'accès à des terres plus près des points d'eau afin de rendre les travaux champêtres et l'arrosage moins fatigants pour les femmes. Ce travail de plaidoyer a été entrepris en commun avec les agricultrices meneuses de file au sein de la communauté.

2.5 L'autonomisation des femmes en tant qu'agricultrices

Jardins de case et parcelles collectives

Directement lié à la sécurisation de l'accès des femmes à la terre, est le soutien apporté par AE+6 au développement des parcelles pour le maraîchage de saison sèche. Ces parcelles ont pris la forme soit de parcelles individuelles au sein d'un champ collectif pour le maraîchage de saison sèche, ou de petits jardins de case pour la culture durant la saison des pluies. Pour chaque site, les équipes AE+6 ont identifié les ménages les plus pauvres (les plus vulnérables) au sein des villages pilotes. Elles ont ensuite fourni un appui individualisé aux femmes de ces ménages pour leur permettre d'entreprendre des activités agricoles, avec un accent mis sur les récoltes préférées des femmes. AE+6 a fourni aux femmes des outils aratoires, des semences ainsi que des formations sur les pratiques agroécologiques, comment faire du compost de manière à augmenter leurs chances d'obtenir des rendements accrus sur leurs parcelles pluviales.

Les femmes membres ont souvent investi dans ces sites agricoles les prêts obtenus grâce à leurs groupes d'épargne et de crédit. La plupart des femmes ont alimenté leur foyer du fruit de leurs récoltes et vendu tout excès au marché pour gagner des revenus. Au Sénégal, les femmes soutenues par Agrecol Afrique se sont montrées très enthousiastes quant à la façon dont de si petites parcelles ont fait une grande différence dans leurs moyens d'existence. Durant la campagne de 2017, bon nombre d'entre elles sont pour la première fois parvenues à traverser la période de soudure sans s'endetter.

Au Mali, Sahel Eco a favorisé la promotion des Jardins de case. L'expérience de Sahel Eco a révélé que de petits Jardins de case (d'une surface ne dépassant généralement pas 10m²) recevaient souvent une plus grande attention et étaient plus productifs que les plus grandes parcelles, souvent plus éloignées.



Des femme récoltant des légumes feuillus sur la parcelle de terrain collective dans le village Piguimbodin (Burkina Faso).

Credit: ANSD

L'appui qu'a apporté Sahel Eco aux femmes a consisté en des formations pour améliorer leurs techniques de compostage et la fourniture de semences de variétés de légumes localement non disponibles.

Par contraste, l'expérience d'Agrecol Afrique fut que les plus grandes parcelles collectives répondent mieux aux besoins des agricultrices. Celles-ci comprennent non seulement des périmètres maraîchers qui s'avèrent être fortement productifs, mais elles ont également renforcé la solidarité entre les femmes membres aux statuts sociaux différents. En stimulant les apprentissages des techniques entre les femmes membres, Agrecol Afrique est également parvenue à lentement réduire l'influence « paternaliste » des techniciens agricoles. Au fur et à mesure que les qualifications des femmes se sont améliorées, elles ont commencé à apprendre de plus en plus les unes des autres.

Dons d'équipements et d'intrants agricoles

Les partenaires du réseau Groundswell ont identifié des femmes issues de ménages les plus pauvres et leur ont fourni des intrants subventionnés pour leur permettre de cultiver plus facilement la terre et d'améliorer leurs rendements, mais également pour transformer les produits forestiers non ligneux (PFNL) et les cultures commerciales. Chacune des équipes AE+6 a subventionné des outils agricoles et des intrants à des degrés divers. Les outils agricoles et intrants donnés par Sahel Eco aux femmes ont par exemple inclus :

- des chaudrons avec un couvercle d'une capacité de 30 kilogrammes ;
- des bassines en plastique avec un couvercle d'une capacité de 100 litres ;
- une bassine en aluminium d'une capacité de 30 l et une louche en aluminium ;
- des râteaux et des arrosoirs ;
- des semences améliorées ;
- des boutures de patate douce à chair orange.



Une femme dans son jardin de case (Mali).
Credit: Sahel Eco



Femmes s'occupant d'une parcelle collective (Sénégal).
Credit: Agrecol Afrique

Aviculture et engraissement de petits ruminants

L'appui à l'aviculture et à l'engraissement de petits ruminants fut une composante importante des activités génératrices de revenu (AGR) soutenues par les équipes pays AE+6. Sahel Eco s'est en particulier concentrée sur ces activités d'élevage, qui ont nécessité la formation des femmes sur la façon dont alimenter et soigner les animaux, le don de couples reproducteurs et aider à l'érection des abris pour les animaux.

Le don rotatif de bétail

La stratégie de dons rotatifs d'animaux, basée sur la tradition de l'« habbanaye », puise ses racines chez les éleveurs peuls. Si un ménage peul perd une partie ou la plupart de ses animaux à cause de la sécheresse ou de la maladie, la tradition veut que les éleveurs les plus riches accordent des prêts, sous la forme de femelles gravides, pour leur permettre de reconstituer leurs moyens de subsistance grâce à la production animale. A travers AE+6, ce mécanisme traditionnel de solidarité a été adapté pour donner aux ménages plus pauvres l'opportunité d'augmenter leurs avoirs. Ceci a été fait à travers le don de brebis ou de chèvres gravides, ou par le don de volaille.

Au Burkina Faso, la vision à long terme de cette approche fut que d'ici quelques années, toutes les femmes des villages posséderaient au moins quelques animaux.⁴³ Cette stratégie a reposé sur l'identification intentionnelle et systématique des femmes éligibles au sein des ménages les plus vulnérables. Le but était d'inverser la tendance marquée par le fait que seuls les ménages les plus riches puissent obtenir des prêts pour acheter des animaux, quelque chose que les familles plus démunies ne peuvent pas faire car elles n'ont pas de nantissement. L'approche des *habbanayse* est décrite en détail dans la note de capitalisation sur l'équité. En ciblant spécifiquement des femmes issues des ménages les plus pauvres, cette activité vient solutionner tant les problèmes relevant de l'autonomisation des femmes que de l'équité, au sein d'une approche reposant sur l'agroécologie pour renforcer la résilience.

3. Défis

Les défis auxquels les équipes d'AE+6 ont été confrontées dans la mise en œuvre sont mentionnés ci-dessous.

3.1 La nécessité de faire preuve de prudence quant aux questions de genre

Il existe souvent une perception biaisée selon laquelle un projet souhaitant remédier à l'inégalité entre les sexes ne devrait travailler qu'avec les femmes. Les équipes d'AE+6 avaient bien conscience de l'importance d'éviter l'hypothèse simpliste selon laquelle les hommes devraient être exclus de stratégies visant l'autonomisation des femmes. A cet égard, les équipes d'AE+6 ont porté une attention particulière à aussi travailler avec les hommes lorsque c'était possible, et de les inclure au sein de toutes les activités de sensibilisation.

Un autre défi qui s'est posé au programme AE+6 a touché à la meilleure manière d'éviter le risque de mettre toutes les femmes « dans le même panier ». La situation des femmes varie en fonction des ménages. La réalité est que des niveaux fortement différenciés (d'absence) d'automatisation des femmes prévalent dans les communautés rurales. Des recherches effectuées à ce sujet (telles que celles émanant de l'outil IAFA) révèlent que les femmes bénéficient d'une autonomie bien moindre dans les « ménages duels » où vit aussi un homme, qui est le chef de famille, par rapport aux foyers dirigés par des femmes. Ces derniers sont souvent des foyers au sein desquels les maris sont décédés et où le pouvoir décisionnel revient exclusivement aux femmes.⁴⁴

Les équipes de pays AE+6 ont gardé ces nuances importantes à l'esprit dans leurs échanges avec les communautés en vue de développer des activités spécifiques visant à intégrer l'autonomisation des femmes dans l'agroécologie.

3.2 Défis d'ordre culturel

Dans le contexte de la région sahélienne, les équipes d'AE+6 ont découvert que surmonter les défis liés à l'autonomisation des femmes nécessite de faire preuve de tact, de précaution et d'une diplomatie stratégique, en respectant les us et coutumes tout en changeant les attitudes. Ceci s'est révélé d'autant plus important lorsque AE+6 a soulevé le problème de l'accès sécurisé au foncier, dans un contexte où les hommes adhèrent fortement à la coutume d'une propriété foncière masculine. Si ce problème est abordé avec maladresse, il peut rapidement devenir source de malentendus et de tensions.

La sensibilisation s'est révélée être un élément clé à ces problèmes. Lors de la session de formation susmentionnée

organisée par ANSD, les formateurs ont recueilli auprès des participants un instantané décrivant la propriété et le contrôle des ressources spécifiques.

Cet instantané est rendu dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : La propriété et le contrôle des ressources par sexe

Ressources/richeesse	A qui appartiennent-elles ou qui en a le contrôle	
	Femmes	Hommes
Terre cultivable		X
Équipement agricole		X
Animaux		X
Le champ et la récolte		X
La maison principale		X
Le revenu du ménage		X
Moyens de transports (motocyclette, etc.)		X
Les enfants		X

Source: Adapté à partir d'une sources partagées par ANSD. 2017. Rapport des deux sessions de formation sur le genre à Bilanga et à Gayéri (p.9)

Ce tableau représente avec à-propos le système profondément patriarcal prévalant dans les pays cibles de AE+6.

3.3 Analphabétisme

Un niveau élevé d'analphabétisme féminin fut un des principaux défis qui s'est posé au fonctionnement des groupes d'épargne et de crédit. Une mesure corrective a consisté à demander aux membres de systématiquement apprendre par cœur les montants récoltés à l'issue de chaque session, et de demander aux membres de répéter ce montant à l'ouverture de la session suivante. Dans les cas où quelques femmes pourraient écrire, elles étaient priées d'enregistrer les transactions en livre. À défaut, certains des groupes de femmes ont demandé à un homme de participer à leurs réunions pour noter l'information comptable.

3.4 Eviter d'accroître la charge de travail des femmes

Les équipes AE+6 ont mis l'accent sur l'automatisation des femmes comme agricultrices. Bien que les équipes d'AE+6 aient fait un effort de suivi des effets des interventions sur la charge de travail des femmes, et aient fait en sorte d'orienter le dialogue au sein de la communauté en vue d'ajuster la division du travail entre les sexes, il demeure probable que la charge de travail des femmes ait pu augmenter. Les équipes AE+6 ont l'intention d'évaluer cet aspect et d'explorer quelles actions correctives pourraient être envisagées, en utilisant l'outil IAFA, dans l'espoir que le projet soit poursuivi avec une deuxième phase.

3.5 Défis spécifiques à la mise en oeuvre du projet

Une période de mise en oeuvre insuffisante

Toutes les équipes AE+6 ont indiqué que le défi relatif à l'autonomisation des femmes au sein des communautés rurales pour la résilience requiert des projets sur le long terme. Ceci est important afin de pouvoir s'assurer de la pérennisation des changements positifs obtenus en terme de relations de genre et des changements dans le statut des femmes. À cet égard, la contrainte principale a touché au fait que la phase l'exécution d'AE+6 se soit étendue sur une courte durée de dix-huit mois. Sahel Eco au Mail, par exemple, a déploré qu'elle n'ait pas eu suffisamment de temps pour initier d'autres activités permettant de sécuriser les terres pour les groupes de femmes. En dépit des résultats préliminaires positifs obtenus dans chacun des trois pays, tous les partenaires ont indiqué qu'un processus sur le long-terme était requis pour consolider les acquis et améliorer les pratiques et les connaissances, de sorte que les changements de comportements et les impacts initiaux puissent être approfondis et soutenus.

Défis liés à l'exploitation de l'outil IAFA

L'outil IAFA a été essentiellement employé comme un outil de diagnostic et de sensibilisation pour identifier les secteurs prioritaires pour promouvoir l'autonomisation des femmes. Malheureusement, en raison de délais importants dans l'obtention des financements, le projet n'a pas eu suffisamment de temps pour former le personnel à l'utilisation de l'outil IAFA avant la saison des pluies, et d'ainsi établir leur scénario de référence. Par conséquent il ne fut pas possible d'évaluer les effets initiaux d'AE+6 « avant » et « après » les interventions.

Un autre défi a eu trait au fait que les équipes AE+6 aient manqué de ressources et des qualifications requises pour tabuler, synthétiser et analyser l'outil IAFA. Rétrospectivement, cette intention initiale de développer les capacités des équipes partenaires d'AE+6 était trop ambitieuse, si l'on tient compte de l'introduction de plusieurs autres outils, en plus de l'outil IAFA, pour évaluer l'insécurité alimentaire, la résilience et la diversité des régimes alimentaires. En dépit de ceci, pour la première fois, tous les partenaires AE+6 ont appris comment systématiquement évaluer l'autonomisation des femmes. Tous les partenaires prévoient d'exploiter de nouveau l'outil IAFA une fois qu'un certain laps de temps se sera écoulé, afin d'évaluer l'impact de leurs activités en cours en matière d'autonomisation des femmes.

Sécuriser la tenure foncière pour les femmes

Certaines des équipes pays AE+6 furent contraintes par le contexte politique national d'initier un travail visant à aider des femmes à obtenir un accès sécurisé à la terre. Au Burkina Faso, suite aux bouleversements ayant découlé du soulèvement populaire qui a renversé le Président Compaoré, il fut difficile de s'attaquer à la question foncière. Dans le contexte du gouvernement de transition, le travail des conseillers municipaux élus fut suspendu. Il ne fut pas possible de lancer des transactions liées à la tenure foncière dans ces conditions. A l'instar, ANSD a choisi de renforcer l'appui donné aux femmes quant à la terre qui avait été déjà sécurisée.

Un défi secondaire a surgi pour Sahel Eco dans quelques villages du Mali en raison de la réticence des propriétaires fonciers à permettre aux femmes de planter des arbres sur les terres cultivables pour la régénération naturelle assistée (RNA) paysanne. Traditionnellement, les populations Sahéliennes ont en tête que la terre agricole doit être exempte d'arbres. Sahel Eco n'a pas eu le temps de pleinement s'attaquer à ce problème.

De même, Agrecol au Sénégal a également signalé que les surfaces des lopins habituellement accordés aux femmes étaient très petites et souvent placées loin des points d'eau, ce qui rendait leur viabilité incertaine.

Le don rotatif d'animaux gravides

Les défis liés à l'élevage (à travers les activités du don rotatif d'animaux) font l'objet d'une discussion détaillée dans la note de capitalisation sur l'équité.

Les groupes féminins d'épargne et de crédit

La mise en place de groupes féminins d'épargne et de crédit, au-delà du ralentissement que ces groupes ont connu dans leurs activités en raison des problèmes d'analphabétisme, n'a rencontré aucun autre défi spécifique. En effet, cette initiative s'est avérée être extrêmement populaire auprès des femmes. Au Burkina, les femmes ont spontanément constitué leurs propres groupes de crédit et d'épargne sans l'aide ou les conseils de ANSD.

Au Sénégal, Agrecol a identifié un problème avec leur système des calebasses. À un moment donné, il fut décidé de prescrire le montant de la somme devant être contribuée par chacune des membres. Or selon Agrecol, cette non adhésion au principe de contributions volontaires et anonymes à l'origine utilisé pour l'épargne de calebasse a pu exclure certaines des femmes les plus vulnérables. Cela pourrait également avoir compromis la dimension de solidarité inhérente aux calebasses. C'est un aspect qui, selon Agrecol, a besoin d'être revu à l'avenir.⁴⁵

Activités agricoles

Les facteurs principaux venant faire obstruction au fonctionnement optimal des jardins collectifs et aux jardins de case de saison sèche étaient la petite taille des parcelles de terrain assignées et de l'accès limité à l'eau.

4. Résultats et impacts des interventions

Comme remarqué ci-dessus, catalyser un changement durable dans l'autonomisation des femmes requiert bien plus que les dix-huit mois que le programme AE+6 a eu à sa disposition. Cependant, toutes les équipes AE+6 ont convenu que de véritables progrès avaient été accomplis.

L'élaboration du scénario de référence et des données de suivi recueillies en utilisant l'outil IAFA a donné aux équipes AE+6 une compréhension plus profonde des disparités régnant entre les sexes dans leurs zones de programme et elles ont ainsi pu identifier les principaux secteurs devant être prioritaires. Même si les données recueillies à travers l'outil IAFA n'ont pas été entièrement analysées, elles ont influencé la conception des activités des équipes AE+6 pour intégrer les questions de genre.

Spécifiquement, les partenaires AE+6 ont cherché à exercer une influence sur chacun des cinq paramètres identifiés par l'outil IAFA. Le tableau 3 ci-dessous donne un instantané des activités du programme qui ont contribué à l'autonomisation des femmes selon le sub-index de l'outil IAFA.

Tableau 3 : Comment les interventions AE+6 contribuent à améliorer l'IAFA

IAFA	Interventions/activités	Commentaire
i) la prise de décision concernant la production agricole	formations sur des techniques de culture écologiques parcelles collectives avec une sécurité de tenure foncière	Les formations reçues par les femmes sur leurs parcelles collectives ou privées leur ont apportées les compétences qui leur ont permis de cultiver de façon plus productive ; en conséquence elles ont commencé à avoir plus d'influence sur les parcelles familiales possédées par les maris et à être mieux habilitées à savoir quoi cultiver sur leurs propres parcelles, et comment.
ii) un accès et un pouvoir de décision quant au contrôle des ressources productives	jardins collectifs pour les femmes développement de jardins de case et de parcelles collectives sur lesquels les femmes jouissent d'un plein pouvoir de décision sur la façon dont cultiver subvention des intrants et des petits outils aratoires après la saison des pluies	L'amélioration des connaissances agricoles et alimentaires des femmes leur a permis d'améliorer la « sauce » venant accompagner les mets faits à partir de denrées de base (plus nutritif) il a également permis aux femmes de générer un revenu grâce à la vente des produits. Ce pouvoir de prise de décision est de plus en plus reconnu et valorisé par les hommes, qui en voient les avantages directs. À travers le crédit et les groupes d'épargne, les femmes disposent des fonds requis pour acheter des intrants avant la saison des pluies. Si l'on y ajoute la subvention des semences et des petits outils aratoires, la capacité productive des femmes est accrue.
iii) le contrôle de l'utilisation du revenu	groupes d'épargne et de crédit féminins	Les femmes génèrent leurs propres revenus et sont en conséquence financièrement plus indépendantes. Les hommes sont devenus plus élogieux quant aux avantages associés à une autonomisation des femmes en matière de génération de revenu, parce que cela signifie que leurs épouses peuvent contribuer davantage à satisfaire les besoins financiers et alimentaires du ménage. Dans une certaine mesure, ceci allège le fardeau des hommes, qui sont traditionnellement responsables de satisfaire les besoins intégraux du ménage. Les femmes furent sensibilisées à la nécessité d'allouer le revenu du ménage pour diversifier l'alimentation en vue d'assurer une meilleure nutrition - elles disposent désormais d'un droit de regard sur l'utilisation du revenu du ménage. Pour finir, les groupes des femmes ont constitué une plateforme essentielle pour transmettre des messages importants à ses membres, y compris comment utiliser au mieux leur épargne ou leurs emprunts pour cultiver, et améliorer la nutrition. Ceci a permis aux femmes de prendre des décisions au niveau du ménage de manière mieux informée.

IAFA	Interventions/activités	Commentaire
iv) Un leadership au sein de la communauté	groupes féminins d'épargne et de crédit	Les groupes d'épargne et de crédit sont plus qu'une simple plateforme économique ; ils constituent également l'occasion pour les femmes de partager leurs soucis, de poser des questions sur ce que font les gens, développer des savoir faire, demander des conseils et élargir leurs perspectives de manière générale.
v) Un contrôle de la gestion du temps.	groupes féminins d'épargne et de crédit	Les groupes féminins d'épargne et de crédit furent un élément catalyseur à une meilleure cohésion sociale. Les femmes membres ont indiqué qu'elles interagissaient désormais davantage avec les autres femmes. Ceci suggère qu'il y a également une plus grande solidarité entre les femmes. Il est trop tôt pour déterminer comment ces initiatives de soutien permettront de libérer les femmes ; pour l'heure, elles ont seulement pu acheter ou recevoir de petits outils aratoires, mais lors de la prochaine campagne elles seront peut-être à même d'acheter des outils plus conséquents (c.-à-d., une charrue et des animaux de traction), ce qui leur épargnerait énormément de temps (Bourgou 2018).

Ce tableau illustre comment les stratégies et les activités AE+6 ont influencé chacun de ces paramètres d'automatisation. Certains de ces points font l'objet d'une discussion plus détaillée ci-après. Un des aspects les plus significatifs semble avoir eu trait à la prise de décision des femmes. De manière générale, en dépit des courts délais de mise en oeuvre, l'appui à l'autonomisation des femmes a déclenché quelques changements intéressants dans les dynamiques de genre.

4.1 Autonomisation dans la prise de décision

Les groupes féminins de crédit et d'épargne ont apporté des changements importants dans le tissu social des villages. Ils ont créé un terreau fertile au développement des capacités de leadership des femmes. Au cours de la formation visant à faciliter la mise en place des groupes d'épargne et de crédit, des conseils ont été apportés aux femmes, or la définition des règles internes de ces groupes est revenue à leur entière discrétion. Ce fut à elles de décider de la fréquence des contributions monétaires, si des montants prédéterminés devaient être fixés, et si oui, ce que ce montant devrait être.

Ce fut aussi à elles de décider des critères d'éligibilité pour l'octroi des prêts, la période de remboursement et le taux d'intérêt applicables. Certaines des équipes pays AE+6 ont été étonnées d'ailleurs de la mesure dans laquelle les groupes de femmes s'approprièrent le concept et l'avaient raffiné à un niveau très sophistiqué. Par exemple, dans le village de Bibgou (Burkina Faso), les femmes ont décidé que les montants hebdomadaires que les membres devaient contribuer devraient s'élever à 275 FCFA (0.44 dollar US), une somme qui incluait 250 FCFA (0.40 dollar US) pour couvrir les emprunts en vue des activités génératrices de revenu, et 25 FCFA (0.04 dollar US) devant être alloué à un fonds social de solidarité. De cette façon, les femmes sont parvenues à réconcilier leur désir d'accéder à des prêts « commerciaux » aussi bien qu'économiser pour leurs besoins sociaux (enterrements et dépenses de santé).⁴⁶

Le pouvoir de décision des femmes a également été renforcé grâce aux formations qu'elles ont reçues sur les approches agricoles agroécologiques. Sur les parcelles de terrain collectivement cultivées, les femmes ont eu le plein pouvoir de décision quant à l'adaptation et l'application de ces nouvelles méthodes. Les équipes AE+6 ont observé comment les femmes ont véritablement apprécié avoir une discrétion pleine et entière sur la manière de cultiver leurs parcelles nouvellement acquises. Parfois, les femmes ont intentionnellement impliqué les hommes. Elles leur donneraient par exemple quelques rangées à cultiver sur leur parcelle collective, en échange de leur travail sur la parcelle ou d'une assistance avec le transport.

Pour la première fois, dans certains villages Burkinabé, des femmes se sont vues octroyées le pouvoir de cultiver des surfaces beaucoup plus importantes que les petites parcelles qui leur sont traditionnellement attribuées. Selon Tsuamba Bourgou de ANSD, le contrôle intégral de ces parcelles, par les femmes la reconnaissante croissante de la part des hommes de l'avantage que constitue l'accroissement des connaissances agricoles de leurs épouses par le biais des formations, les « sauces » plus diverses et plus nutritives produites pour les repas familiaux, et les revenus accrus des ménages issus de la vente de la production des femmes, ont, mis bout à bout, constitué un changement culturel important.⁴⁷

Des pouvoirs décisionnels plus importants en matière agricole et au niveau communautaire ont également clairement

accru la confiance en soi des femmes. Au Burkina, ANSD a observé comment les femmes, en gagnant davantage de confiance en elles-mêmes, ont développé de grandes ambitions sur ce qu'elles souhaitent réaliser à l'avenir. Quelques femmes ont dit à ANSD qu'un jour, elles dirigeraient une charrue à traction animale, et qu'elles conduiraient même leurs propres bicyclettes ou motocyclettes.

En conclusion, Fatou Batta (co-chef d'équipe d'AE+6) a observé combien les membres de groupes féminins avaient un sens de dignité accru et combien elles n'évitaient plus les rassemblements publics. Ceci marque également un changement crucial dans les pratiques culturelles.⁴⁸

En plus de cette capacité de prise de décision accrue des femmes, les activités d'AE+6 ont également stimulé une cohésion et une solidarité sociales plus importantes entre les femmes au sein de la communauté. Les femmes rapportent que la plupart du temps elles ne connaissaient pas beaucoup d'autres femmes et restaient cantonnées à leurs cercles. À travers les groupes d'épargne et de crédit, elles ont commencé à connaître plus de femmes, à socialiser davantage, et ont développé les liens serrés.

Dans quelques villages où ANSD opère, quelques femmes ont choisi de contribuer au système d'épargne par un mécanisme différent; une femme peut par exemple aider une autre femme avec ses travaux champêtres, en contrepartie de quoi sa rémunération (par exemple 1.000 FCFA ou \$1.80 dollar US) est alors allouée au système d'épargne et de crédit.

4.2 Une plus grande cohésion sociale parmi les femmes

En plus de cette capacité de prise de décision accrue des femmes, les activités d'AE+6 ont également stimulé une cohésion et une solidarité sociales plus importantes entre les femmes au sein de la communauté. Les femmes rapportent que la plupart du temps elles ne connaissaient pas beaucoup d'autres femmes et restaient cantonnées à leurs cercles. À travers les groupes d'épargne et de crédit, elles ont commencé à connaître plus de femmes, à socialiser davantage, et ont développé les liens serrés.

Dans quelques villages où ANSD opère, quelques femmes ont choisi de contribuer au système d'épargne par un mécanisme différent; une femme peut par exemple aider une autre femme avec ses travaux champêtres, en contrepartie de quoi sa rémunération (par exemple 1.000 FCFA ou \$1.80 dollar US) est alors allouée au système d'épargne et de crédit.

4.3 Changements dans la dynamique des genres

Les résultats décrits ci-dessus suggèrent que la dynamique des genres dans les villages participants commence à être l'objet de changements cruciaux. Les femmes parviennent, par le biais de leur autonomisation économique, à réduire leur dépendance habituelle à l'égard de leurs maris. Elles sont plus à même de répondre à certains de leurs besoins à leur propre initiative.⁴⁹

Sahel Eco a souligné comment les femmes impliquées dans les groupes d'épargne hebdomadaires, qui peinaient beaucoup à parler clairement devant les hommes, parvenaient désormais à s'exprimer avec plus de confiance. Les hommes commencent à être témoins de combien les connaissances agricoles et les revenus accrus des femmes bénéficiaient à leurs ménages. Ceci commence à changer le statut des femmes ; les maris semblent donner un droit de regard plus important aux femmes dans les décisions du ménage.

Comme Bourgou l'indique : « plus les hommes voient ce que les femme contribuent au ménage, plus elles sont consultées, et plus elles ont de pouvoir décisionnel ».

4.4 De meilleurs résultats agricoles

Toutes les équipes AE+6 ont rapporté que les rendements des agriculteurs, y compris ceux des femmes, avaient augmenté comparés à la période précédant l'adoption des innovations agroécologiques. Par exemple au Burkina Faso, même les ménages vulnérables ont commencé à adopter des pratiques agroécologiques ont vu leurs rendements doubler.⁵⁰ Il existe une corrélation subtile entre l'autonomisation des femmes et l'accroissement de la productivité des agricultrices⁵¹ – ceci est manifeste non simplement en termes d'accroissement de la production et du revenu accru, mais également par rapport aux régimes alimentaires plus diversifiés et nutritifs.

L'expérience d'AE+6 a confirmé les résultats des recherches en montrant que l'autonomisation des femmes affecte souvent franchement la productivité. L'adhésion des femmes à une organisation de producteurs leur donne accès à l'information et leur permet d'allouer leur travail et leurs ressources de manière beaucoup plus efficace.⁵²

4.5 Instantané des accomplissements favorisant l'autonomisation des femmes à travers les trois pays

ANSD:

- a établi 36 groupes d'épargne et de crédit (comptant un total de 760 membres) à travers huit villages d'action recherche dans les territoires municipaux de Gayéri et de Bilanga. Ces groupes sont parvenus à épargner près de 5 millions de francs CFA (environ 8.8 dollars US) et à octroyer un total de 260 prêts aux femmes ;
- a permis à 423 femmes (organisées en groupes) de recevoir un appui sous forme d'un accès sécurisé à la terre, à l'eau, mais aussi en formations écologiques et de recevoir des outils aratoires ;
- a fait le don d'animaux (petits ruminants et volaille) en tant qu'élément du système des habbanayes (voir ci-dessous) à des femmes issues de 100 ménages démunis ;
- a mis en place un total de vingt jardins collectifs bénéficiant à des femmes à travers Gayéri et Bilanga (dix dans chaque municipalité), totalisant une superficie de 7.05 hectares.

Sahel Eco:

- a organisé 354 femmes en douze groupes d'épargne et de crédit ; ces groupes ont mobilisé 518 400 francs CFA (environ 917 dollars US) sur une période de quatre mois. Les groupes ont assigné presque la totalité de ce montant à leurs membres pour des activités génératives de revenus ;
- a fourni à 42 femmes (sur un total de 45 bénéficiaires) un capital de départ pour acheter des animaux pour l'élevage ;
- a permis aux femmes d'établir 56 jardins de case pour diversifier l'alimentation des ménages et pour générer des revenus ;
- a fourni des semences améliorées à 40 femmes (sur un total de 200) ;
- a formé 76 femmes (sur 850 bénéficiaires) sur les techniques d'agroforesterie (RNA).

Agrecol Afrique:

- a organisé 478 femmes en 21 groupes de caebasses de solidarité (le terme sous lequel les groupes d'épargne et de crédit sont localement connus au Sénégal). Un total de 2.714, 600 CFA (environ 4.810 de dollars US) ont été ainsi collectés parmi tous ces groupes sur la durée du projet ;
- a appuyé 39 initiatives communautaires à travers l'épargne et les intérêts accumulés par ces caebasses de solidarité, utilisées essentiellement pour l'achat en gros de semences ;
- a aidé les femmes aidées du village de Louba à acheter des terres permettant l'accroissement des superficies cultivées. Un total de 3.5 hectares ont été ainsi sécurisés. L'indépendance que ces femmes ont témoigné a étonné l'équipe AE+6 d'Agrecol, car elles sont également parvenues à acheter leurs propres semences et à planifier leur production de manière indépendante ;
- a permis à 362 « crédits de solidarité » d'être octroyés aux membres pour les aider à satisfaire leurs besoins médicaux et alimentaire et à payer pour la scolarité des enfants ;
- a subventionné 478 femmes avec des intrants agricoles.



5. Les apprentissages émanant des meilleures pratiques

L'expérience AE+6 a confirmé les résultats émanant d'autres recherches montrant que l'autonomisation des femmes joue un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des communautés rurales du Sahel.⁵³

Un des apprentissages globaux de cette note de capitalisation est que les activités visant à améliorer la résilience exigent plus que la simple promotion de techniques améliorées. Ces activités doivent systématiquement viser à renforcer les capacités organisationnelles, de leadership, tant des hommes que des femmes, et faciliter des processus sociaux permettant d'aboutir à un changement des relations de genre d'une manière qui autonomise des femmes et qui leur permette d'améliorer leurs conditions de vie.

5.1 Viser juste sur la théorie : ce que signifie vraiment l'autonomisation des femmes

Les praticiens dans le domaine agricole, y compris les nombreux acteurs du mouvement agroécologique au Sahel, s'évertuent à inclure l'habilitation des femmes dans leurs programmes.

Pourtant il reste beaucoup à apprendre sur la manière la plus efficace de faire cela. Trop souvent, en l'absence de bonnes stratégies, les approches de développement agricole sensibles aux questions de genre sont réalisées de manière symbolique, et sont concentrées la plupart du temps sur la participation des femmes à quelques activités, alors que la majorité des formations agricoles tendent à être dispensées sur l'exploitation familiale principale, c.-à-d., la portion de terre qui est contrôlée par les hommes.⁵⁴

Autonomiser les femmes dans l'agriculture nécessite que les femmes bénéficient de manière directe des formations et du suivi, des crédits, des semences, et des outils, et ce pas seulement de manière indirecte à travers leurs maris ou parents masculins. Ceci sous-entend de remédier aux entraves socio-culturelles empêchant les femmes d'avoir accès aux avoirs requis pour la production (terre, eau, et animaux). Cela requiert de systématiquement permettre et de renforcer les capacités des agricultrices à avoir une voix dans la prise de décision et de devenir actrices du système de production alimentaire.

L'expérience d'AE+6 montre que ceci est faisable, dans un délai relativement court, grâce à des stratégies appropriées, pour surmonter les défis énormes venant inhiber l'autonomisation des femmes dans l'agriculture et dans leurs moyens d'existence, et à travers elles, d'améliorer de manière significative la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages ruraux.

5.2 Principaux facteurs de succès favorisant l'autonomisation des femmes dans l'agriculture écologique

Facteur clé de succès #1 : Sensibiliser sur la question sensible du genre

Soulever la question des relations de genre dans le contexte du Sahel peut être extrêmement sensible, particulièrement quand il s'agit de l'accès à la terre.

Les équipes d'AE+6 ont appris que promouvoir une approche reposant de manière stricte sur « les droits » pour aborder l'inégalité de genre (c.-à-d., des formes de droits devant être acquis par les femmes et qui sembleraient se manifester au détriment des droits coutumiers des hommes) a peu de chance de susciter une réaction favorable des hommes. Il s'avérerait inefficace de chercher à solutionner l'inégalité de genre comme un « jeu à somme nulle » où les gains acquis par un sexe sembleraient être acquis aux dépens de l'autre sexe.

À l'instar, l'expérience d'AE+6 montre que la question de l'autonomisation des femmes doit être abordée à travers la perspective d'un programme à l'échelle communautaire cherchant à améliorer l'agriculture et la résilience, et à travers lequel tous les groupes sociaux de la communauté peuvent tirer des bénéfices, plutôt qu'un ciblage étroit d'un groupe marginalisé (les femmes). Il est essentiel qu'un appui et une aide spécialisés ciblant les femmes soient perçus (par les hommes) comme ayant le potentiel d'améliorer la situation de leurs ménages aussi bien que celle de l'ensemble de la communauté.

Traditionnellement, ce sont seulement les parents proches des chefs de village (hommes) et les propriétaires fonciers principaux d'une communauté qui bénéficient de formations ; or désormais les communautés se rendent compte des avantages associés aux formations et il faut que les femmes soient incluses dans ces processus d'acquisition et de partage des connaissances, d'amélioration de leur capacité à générer des revenus, et de contribuer à la production alimentaire.⁵⁵

Comme noté à la page précédente, il est également efficace de se reposer sur la nutrition améliorée pour la famille comme point d'entrée stratégique pour persuader la communauté de faciliter l'accès des femmes à la terre et à l'eau pour la production.

Facteur clé de succès #2: Sessions de formation décentralisées

Trop souvent, les activités de formation tendent à se concentrer sur un village central et à marginaliser les voisinages plus excentrés et les villages environnants. De plus, les femmes ont un temps limité pour voyager loin de leurs maisons, en raison de leurs tâches domestiques. Pour remédier à ceci, ANSD a adopté une approche décentralisée reposant sur des grappes de villages. Les grappes les plus peuplées et qui sont plus éloignées du village central sont identifiées et utilisées comme lieu supplémentaires de formation. Ceci signifie que les femmes vivant dans les zones périphériques ont moins de distance à parcourir pour prendre part aux formations et aisément rentrer chez elles.

Facteur clé de succès #3: Assurer la participation et l'appropriation communautaires dès le début

Adopter une approche participative et inclusive dès le début. Impliquer tous les groupes sociaux d'une communauté dans la conception des activités censées leur bénéficier. Générer un sens d'appropriation du programme. Ceci est essentiel à la durabilité et à l'adoption sur le long terme des nouvelles pratiques et nouveaux comportements. Ceci est particulièrement vrai quand les femmes (souvent illettrées) sont les bénéficiaires visées.

Facteur clé de succès #4 : Commencer par de nouvelles pratiques et innovations qui sont simples

S'assurer que les innovations initiales présentées aux femmes sont simples, apportent des résultats concrets rapides, et faciles à adopter. Un accent mis sur une simplicité initiale aide à surmonter le problème répandu de l'illettrisme prévalant dans le Sahel rural. Une fois que des innovations initiales sont adoptées, et maîtrisées, les communautés peuvent être introduites de manière progressive à des pratiques nouvelles et plus complexes.

Facteur clé de succès #5 : S'assurer de la pertinence des innovations présentées aux femmes

S'assurer que les nouvelles pratiques sont adaptables et appropriés aux besoins des femmes. Dans le cas de la fabrication de compost, creuser une grande fosse à compost a le mérite d'empêcher l'évapotranspiration. Cependant, il peut être difficile pour les femmes de répliquer cette technique. De telles fosses doivent être structurellement stabilisées ; les femmes n'ont pas nécessairement les bons outils et les ressources pour ces travaux. Une technologie de substitut, plus adaptée aux circonstances des femmes consisterait plutôt à promouvoir des tas de compost.

Facteur clé de succès #6 : Mettre en place les bases de la durabilité à long terme des interventions focalisées sur l'automatisation des femmes dans l'agriculture

Les apprentissages en termes de durabilité sont triples :

- Former des membres de la communauté locale de manière à ce qu'elles servent de personnes relais (ou de promoteurs bénévoles) afin de disséminer davantage les innovations qui ont été apprises. Un exemple nous vient d'Agrecol Afrique au Sénégal. L'ONG a adopté un protocole à travers lequel des femmes agissant comme promoteurs bénévoles (quatre par village) ont reçu une formation pour servir comme personnes ressources pour diffuser les pratiques écologiques pour le maraîchage de saison sèche. Ceci évite le risque d'un « accaparement des connaissances » par un nombre restreint de villageois. ANSD, au Burkina, a également formé des « femmes – relais » et leur a confié la tâche de former d'autres femmes « en cascade » sur les nouvelles pratiques apprises. Renforcer la capacité et le leadership et incorporer les connaissances nouvellement acquises au sein des organismes locaux.
- Rendre de tels organismes responsables de la gestion des activités. Ceci a été illustré dans le cas des habbanayes, dont la gestion a été confiée aux comités agroécologiques locaux qui ont identifié les groupes locaux avec lesquels des accords contractuels pouvaient être entérinés. Identifier et développer les capacités des individus à mêmes de

contrôler de telles activités permet d'assurer que ces activités perdurent dans la durée et soient étendues. Dans cette note de capitalisation, le renforcement des chefs des groupes féminins d'épargne et de crédit a contribué à la durabilité et à la diffusion des activités d'épargne et de crédit conçues pour autonomiser les femmes et pour renforcer la résilience.

- Identifier les organismes et les programmes à même de poursuivre et de diffuser les interventions est un élément critique pour s'assurer que l'élan créé n'est pas perdu. Agrecol, par exemple, a identifié un partenaire stratégique (Action de carême Suisse) pour assurer la consolidation des cales de solidarité pendant une période de trois ans (de décembre 2017 à novembre 2020).

5.3 Apprentissages émanant de la mise en œuvre des activités de projet

Les apprentissages émanant de la mesure de l'automatisation ou du manque d'automatisation à travers l'outil IAFA

Toutes les équipes AE+6 ont convenu que l'outil IAFA se combinait bien avec leur « trousse à outils » agroécologique et fournissait des informations pertinentes pour façonner des activités agricoles/agroécologiques de manière à évaluer, et à faire le suivi des progrès et des impact obtenus en termes d'autonomisation des femmes.

Les apprentissages émanant des groupes d'épargne et de crédit

Les groupes d'épargne et de crédit ont apporté des contributions significatives à toutes les activités conçues pour appuyer l'autonomisation des femmes. Les groupes d'épargne et de crédit sont devenus si populaires que les partenaires d'AE+6 ne parvenaient pas à répondre à la demande croissante émanant des femmes d'autres communautés. Parfois, après avoir observé les bénéfices dérivés des groupes d'épargne et de crédit, les femmes de villages voisins ont établi leurs propres groupes à leur propre initiative. Par exemple, dans la municipalité de Tibga au Burkina Faso, les femmes sont devenues impatientes et ont démarré leur propre groupe d'épargne et de crédit. Elles ont demandé au personnel de ANSD de venir corriger ce qu'elles faisaient peut-être de manière incorrecte.

Comme remarqué ci-dessus, ces groupes d'épargne et de crédit féminins ont également constitué des plateformes importantes pour sensibiliser les femmes au sujet d'autres problématiques au cours de leurs réunions régulières, en particulier au sujet de la nutrition, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale. Au Mali, quelques synergies ont été également développées entre ces groupes et une initiative se concentrant sur la sensibilisation des communautés aux questions de radicalisation religieuse et l'extrémisme⁵⁶ dans quelques villages.

Les apprentissages émanant des efforts visant à sécuriser la tenure foncière

Les apprentissages des équipes AE+6 pour faciliter une tenure foncière sécurisée pour les groupements féminins au Sahel sont listés ci-après.

- i. Il est important de ne pas entamer un travail visant à appuyer les femmes à obtenir des terres en se concentrant sur la propriété terrienne. Dans un contexte où les traditions culturelles sont très marquées, et dominé par un régime foncier patriarcal, il vaut mieux se concentrer sur une sécurisation de la terre à long terme ;
- ii. Il s'agit ensuite de formaliser tout accord relatif à un accès à la terre à long terme en organisant un événement public, sanctionné par le chef et les aînés de village, et de s'assurer de la présence de la communauté entière comme témoin de la transaction ;
- iii. Dans la mesure du possible, il faut faire reconnaître l'accord par la municipalité locale de manière formelle ;
- iv. La terre sécurisée devrait idéalement être à proximité des points d'eau.

Les apprentissages émanant de la mise en place de parcelles collectives et des jardins de case

Adapter les appuis agricoles donnés aux femmes de manière à ce qu'ils soient adaptés aux conditions et au contexte local, en étroite consultation avec les femmes elles-mêmes. Les équipes pays AE+6 ont adopté les mêmes principes, mais leur application ont différé. Au Mali, la stratégie a consisté à établir les jardins de case pour la saison des pluies. Au Sénégal, les grandes parcelles collectives cultivées autour d'une source d'eau pendant la saison sèche offrirent les plus grands succès. Au Burkina Faso, ces deux stratégies furent combinées.

Conclusion

L'objectif général de l'initiative AE+6 menée par le réseau d'Afrique de l'Ouest de Groundswell fut de développer une « preuve de concept » sur la façon de renforcer la résilience des systèmes agricoles vivriers et des moyens d'existence des ménages situés dans des régions Sahéliennes écologiquement fragiles et exposées à la sécheresse.

Cette note de capitalisation illustre combien l'autonomisation des femmes est primordiale pour soutenir la résilience des communautés rurales. Par le biais d'interventions et d'appuis ciblés, les femmes peuvent atteindre une plus grande autonomie financière, avoir un pouvoir décisionnel plus important tant au domicile que dans la communauté. Ceci devrait au final se traduire par un allègement de leur charge de travail (si leurs sources de revenus augmentent de manière durable).

Cette note de capitalisation illustre de manière primordiale comment les composantes « soft » comme la formation, c.-à-d. la sensibilisation, l'organisation et le leadership sont tout aussi importantes que le soutien « en dur » donné à travers la mise à disposition de ressources agricoles aux femmes.

En l'absence de solutions aux questions de gouvernance et d'équité qui se posent dans les systèmes socio-économiques, l'autonomisation des femmes ne pourra être concrétisée.

Les nombreux apprentissages et résultats émanant du programme AE+6 ont d'importantes implications en termes de politiques quant aux manières de surmonter la crise croissante de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique du Sahel.

Par rapport à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture, l'image qui émerge de cette note de capitalisation est que les changements suivants semblent être en cours :

- i. Un sentiment nouveau de confiance en soi et de valeur individuelle est observable parmi des femmes. Ceci est le résultat de la nature inclusive de l'approche AE+6, qui a cherché à inclure et à appuyer les groupes les plus humbles et souvent les plus marginalisés pour qu'ils prennent part aux décisions.
- ii. Non seulement les femmes sont reconnues et bénéficient d'un meilleur statut social, mais elles commencent également à être incluses dans les processus décisionnels au niveau de la communauté.
- iii. Les normes sociales et culturelles hostiles ont été identifiées et évaluées, en particulier à travers l'optique de l'équité et de la résilience des populations vulnérables, et des effets sur l'environnement et le sol.
- iv. La quintessence des activités AE+6 (essentiellement l'action-recherche, consistant à observer, expérimenter, collaborer et partager) est démontrée par la formation des femmes-relais, les voyages d'études de terrain pour des apprentissages mutuels parmi des femmes, et la reconnaissance des championnes.

Contacts des partenaires de projet

Groundswell International

Peter Gubbels, Directeur de l'apprentissage par l'action/plaidoyer (Afrique de l'Ouest) : Groundswell International

pgubbels@groundswellinternational.org

+233 20 1379708

Fatoumata Batta, coordinatrice régionale (Afrique de l'Ouest) : Groundswell International

fbatta@groundswellinternational.org

+226 70 268850

+226 50 307306

En Afrique (Agrécol Afrique) - Sénégal d'écologie d'agriculture

Agriculture écologique en Afrique (Agrécol Afrique) – Sénégal

A l'origine, Agrécol Afrique était une association fondée en Suisse en 1983. Elle est devenue une ONG sénégalaise en 2002 et depuis, a constamment apporté son appui à la pratique et à l'expansion de l'agriculture biologique et écologique au Sénégal et, plus généralement, en Afrique de l'Ouest. Son objectif premier est d'aider les exploitants agricoles à augmenter les rendements de leurs cultures de manière durable, afin de permettre aux populations locales de faire face à la saison de soudure et à l'endettement, et à devenir des acteurs de la conservation de l'environnement, pour assurer la sécurité alimentaire pour tous. Le programme AE+6 a été mis en oeuvre dans la région de Kaffrine.

Contact : Djibril Thiam, coordinateur national

thiamdjibril@yahoo.fr

+221 339514206

+221 771139716

Association Nourrir Sans Détruire (ANSD)- Burkina Faso

ANSD a été fondée en 2011 et légalement reconnue en 2012, et a pour mission d'appuyer le développement rural local. ANSD a pour objectif de renforcer les capacités des exploitants agricoles et des organisations qui les représentent, afin de leur permettre de contribuer à la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté, tout en protégeant les ressources naturelles. A l'heure actuelle, ANSD travaille avec 100 communautés de trois municipalités de la région Est du Burkina Faso.

Contact : Tsuamba Bourgou, directeur exécutif

btsuamba@yahoo.fr

+226 76675133

Sahel Eco : Mali

L'association Sahel Eco a été créée en 2004 et s'est donnée pour mission de travailler avec les populations maliennes et les pays voisins afin d'améliorer leurs moyens de subsistance par une meilleure gestion de l'environnement, basée sur les principes de la bonne gouvernance. Le triptyque « écologie, économie et écoute » régit les activités de Sahel Eco. Au Mali, le programme AE+6 a été mis en oeuvre dans six communes situées dans le Cercle de Tominian, dans la région de Ségou.

pierre.sahleco@afribonemali.net

+223 20293004

+223 762397 80

Bibliographie

1. Smith, L. C., Ramakrishnan, U. Ndiaye, A. Haddad, L. et Martorell, R. 2003. *The Importance of Women's Status for Child Nutrition in Developing Countries*. Rapport de recherche 131 de IIFPRI . Washington, DC: IFPRI. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/rr131.pdf>. [Accédé le 14 mai 2017]
2. Gubbels, P. (2015). *Changing business as usual: assessing development policy and practice in the Sahel through a resilience lens*. Une publication conjointe: CARE International et Groundswell International.
3. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2007. *The State of the World's Animal Genetic Resources for and Agriculture - in Brief*.
4. IPES Food. 2016. From uniformity to diversity. [En ligne]. Disponible sur: http://www.ipes-food.org/images/Reports/UniformityToDiversity_FullReport.pdf. [Accédé le 13 mai 2018]
5. GRAIN. 2007. Une Révolution Verte pour l'Afrique? Disponible sur : <https://www.grain.org/article/entries>
6. African Centre for Biodiversity. 2012. *Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA): Laying the groundwork for the commercialisation of African Agriculture. Agriculture, Energy and Livelihoods Series*. [En ligne] Disponible sur : https://acbio.org.za/wp-content/uploads/2015/02/AGRA_critique.pdf. Accédé 12 mai 2018]
7. Voir <https://groundswellinternational.wordpress.com/where-we-work/burkina-faso/> pour des problèmes spécifiques soulevés dans le contexte du Burkina Faso [Accédé le 28 mai 2018]
8. CEDEAO 2008. Politique agricole régionale d'Afrique de l'Ouest. RCOWAP. Commission de la CEDEAO [En ligne]. Disponible sur: https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/01_ANG-ComCEDEAO.pdf (citation de 2008:4) [Accédé le 7 mai 2018]
9. Inter-Réseaux. 2016. *Bulletin de Synthèse pour la Souveraineté Alimentaire : Quel Bilan pour la Politique Ouest-Africaine Dix ans après son adoption*. [En ligne]. Disponible sur: http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds19_ecowap_mars2016.pdf [Accédé le 7 mai 2018]
10. Dawson, N. Martin, A. et Sikir, T. 2016. *Revolution in Sub-Saharan Africa: Implications of Imposed Innovation for the Wellbeing of Rural Smallholders*. World Development. Volume 78, Février 2016, pp 204-218
Cette étude documente également comment au Rwanda, seule une minorité riche peut bénéficier de la « modernisation forcée » qu'implique le paradigme de la Révolution verte, et que « les politiques s'avèrent exacerber la crise des « sans-terre » et l'inégalité pour les habitants les plus pauvres du monde rural » (2016:204).
11. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2015. *States of the World's Soil Resources*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.fao.org/news/story/en/item/357059/icode> [Accédé le 7 mai 2018]
12. Initiative ELD. (2015). *Report for policy and decision makers: Reaping economic and environmental benefits from sustainable land management*. Economics of Land Degradation Initiative, Bonn.
13. Third World Network (TWN) et Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología (SOCLA). 2015. *Agroecology: key concepts, principles and practices. Main learning points from Training courses on Agroecology in Solo, Indonesia and Lusaka, Zambia*.
14. Groundswell International N.d. Agroecological farming. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.groundswellinternational.org/approach/agroecological-farming/> [Accédé le 2 mai 2018].
15. Altieri, M. A. 1995. Agroecology: The science of sustainable agriculture. *Agroforestry Systems* 35: 111-115.
16. Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. Assemblée générale des Nations Unies. Conseil des Droits de l'Homme Seizième session, Élément 3 A /HRC/ 16/49 de l'ordre du jour.
17. IPES Food. 2018. *Mettre en lumière des alternatives agroécologiques en Afrique de l'Ouest*. Rapport de mi-parcours – Document d'orientation.
18. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) 2016. Rapport sur le développement humain de l'Afrique. [En ligne]. Disponible sur: Le rapport, qui se concentre sur les inégalités entre les sexes, met en lumière des inégalités de genre notable dans presque tous les pays africains. Il montre que la discrimination de genre mène à une perte se montant environ à 95 milliards de dollars US chaque année.
19. L'IIG reflète les inégalités de genre selon trois dimensions - la santé reproductive, l'autonomisation et l'activité économique - et peut être interprété comme la perte de développement humain attribuable aux inégalités dans les réalisations entre hommes et femmes selon les trois dimensions de l'IIG.
20. Programme des Nations unies pour le développement) 2015. Index d'inégalité entre les genres (IIG) [En ligne]. Disponible sur: <http://hdr.undp.org/en/indicators/137906> [Accédé le 6 mai 2018]

21. (Document de projet AE+6)
22. Wouterse, F. 2016. Empowerment matters: "Invisible women" in Niger produce less food. Blog de l'IFPRI publié le 5 janvier 2016. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ifpri.org/blog/empowerment-matters-%E2%80%9Cinvisible-women%E2%80%9D-niger-produce-less-food> [Accédé le 2 mai 2018]
23. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. Gender Differences in Assets. Préparé par l'équipe SOFA. Document de travail ESA No. 11-12. Mars 2011
24. Touré. 2017. Journal officiel de la République du Mali. 2017.
25. Bourgou, T. 2018. Pers. Com. (Directeur Exécutif ANSD)
26. Un degré de nuances sur les disparités entre les genres est toutefois requis. Au sein des ménages dirigés par une femme, les femmes sont naturellement autonomes car la responsabilité du ménage leur échoit. Les femmes sont bien moins autonomes dans les foyers dits « duels » où un homme est également présent. Dès lors, il peut être jugé plus pertinent de cibler ces femmes par rapport aux activités visant à accroître le leadership des femmes (Wouterse 2016).
27. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2015. Running out of time: the reduction of women's work burden in agricultural production. Disponible sur : www.fao.org/3/a-i4741e.pdf
28. Gubbels, P. 2018. Communication personnelle (Chef d'équipe de Groundswell International)
29. Cet outil a été lancé en 2012 par l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) conjointement avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) Pour plus d'informations, voir : www.ophi.org.uk/policy/national-policy/the-womens-empowerment-in-agriculture-index/ [Accédé le 13 mai 2018]
30. Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., et al. (2013). "The Women's Empowerment in Agriculture Index." *OPHI Working Papers 58*, University of Oxford.
31. Wouterse, F. 2016. Empowerment matters: "Invisible women" in Niger produce less food. Blog IFPRI publié le 5 janvier 2016. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ifpri.org/blog/empowerment-matters-%E2%80%9Cinvisible-women%E2%80%9D-niger-produce-less-food> [Accédé le 2 mai 2018]
32. Wouterse, F. 2016. Empowerment matters: "Invisible women" in Niger produce less food. Blog IFPRI publié le 5 janvier 2016. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ifpri.org/blog/empowerment-matters-%E2%80%9Cinvisible-women%E2%80%9D-niger-produce-less-food> [Accédé le 2 mai 2018]
33. Dembele, P. 2017. Communication personnelle (Secrétaire exécutif de Sahel Eco)
34. *Le Sumbala* ou *soumbala* est un condiment dont l'utilisation est largement répandue en Afrique de l'Ouest. Il est généralement préparé par les femmes sur plusieurs jours, traditionnellement à base de graines de néré.
35. Bourgou, T. 2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)
36. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. The state of food and agriculture. Women in agriculture: Closing the gender gap for development. Rome.
37. Wathi. 2016. L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso. [En ligne]. Disponible sur : https://www.wathi.org/laboratoire/initiatives/situation-des-femmes-mali-senegal/sit_femmes_senegal/laces-femmes-a-terre-afrique-de-louest-problematique-pistes-de-solutions-senegal-burkina-faso/ [Accédé le 2 mai 2018]
38. Nations Unies 2007. Rapport sur le développement humain, 6ème rapport. Secteur privé et développement humain.
39. Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso. 2007. Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural. Document de politique,
40. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2005. Gender and land Compendium of Country Studies.
41. Bourgou, T. 2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)
42. Wathi. 2016. L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso. [En ligne]. Disponible sur : https://www.wathi.org/laboratoire/initiatives/situation-des-femmes-mali-senegal/sit_femmes_senegal/laces-femmes-a-terre-afrique-de-louest-problematique-pistes-de-solutions-senegal-burkina-faso/afrique-de-louest-problematique-pistes-de-solutions-senegal-burkina-faso/ [Accédé le 26 avril 2018]
- 43 Bourgou, T.2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)

44. Wouterse, F. 2016. Empowerment matters: "Invisible women" in Niger produce less food. Blog IFPRI publié le 5 janvier 2016. [En ligne]. Disponible sur: https://www.wathi.org/laboratoire/initiatives/situation-des-femmes-mali-senegal/sit_femmes_senegal/laces-femmes-a-terre-afrique-de-louest-problematique-pistes-de-solutions-senegal-burkina-faso/ [Accédé le 2 mai 2018]
45. Gning, M. 2018. Communication personnelle (Chargé du projet AE+6 pour Agrecol Afrique)
46. Bourgou, T. 2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)
47. Bourgou, T. 2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)
48. Batta, F. 2018. Communication personnelle (Co-chef de projet Groundswell International & Présidente de ANSD)
49. Batta, F. 2018. Communication personnelle (Co-chef de projet Groundswell International & Présidente de ANSD)
50. Bourgou, T. 2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)
51. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).2011. The state of food and agriculture. Women in agriculture: Closing the gender gap for development. Rome, 2011
52. Wouterse, F. 2016. Empowerment matters: "Invisible women" in Niger produce less food. Blog IFPRI publié le 5 janvier 2016. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.ifpri.org/blog/empowerment-matters-%E2%80%9Cinvisible-women%E2%80%9D-niger-produce-less-food> [Accédé le 2 mai 2018]
53. SPRING. 2014. Understanding the Women's Empowerment Pathway. Brief #4. Improving Nutrition through Agriculture Technical Brief Series. Arlington, VA: USAID/Strengthening Partnerships, Results, and Innovations in Nutrition Globally (SPRING) Project.
54. Gubbels, P. 2018. Communication personnelle (Chef d'équipe de Groundswell International)
55. Bourgou, T. 2018. Communication personnelle (Directeur exécutif de ANSD)
56. Conjointement avec le projet BREC (Boutons la Radicalisation et l'Extrémisme Violent Hors de nos Communautés).

